

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 24 mai 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Ce règlement dort dans le tiroir de l'exécutif

Plainte justifiée d'un restaurateur — La pratique ailleurs et ici — Pourquoi cette négligence? — L'impôt sur les profits des compagnies d'utilité publique et les conséquences de l'exemption — Le cas de la Commission des liqueurs

Les restaurants mal tenus sont une plaie à Montréal. Nous venons de recevoir à ce sujet une lettre très au point que nous ne pouvons mieux faire que de publier:

Il y a déjà quelque temps, nous lisions dans les journaux locaux que le Comité exécutif avait bien voulu se rendre aux prières de M. l'échevin Gahies, quant à nommer un inspecteur-expert pour les restaurants et salles à dîner de la ville de Montréal; je fus enthousiasmé et de deux mains j'applaudis; car cette nomination comblait un vide que j'avais toujours trouvé étrange. Aussi, voulant me mettre en règle avec les lois sanitaires de notre métropole, je m'empressai de demander une copie des règlements concernant ces lieux. La réponse fut surprenante: "IL N'Y A AUCUNE LOI A CE SUJET", me dit l'officier municipal auquel je parlais: "mais bientôt l'on en aura." Il y a de cela quatre mois et je viens encore d'avoir la même réponse. Quand donc aurons-nous ces règlements? Il serait temps de suivre l'exemple des villes moins importantes que la nôtre, qui savent protéger la santé du public, en forçant les restaurateurs à suivre les lois sanitaires.

Dernièrement, voyageant aux Etats-Unis, je m'arrêtai devant une pancarte ainsi conçue: "CLOSED BY ORDER OF THE BOARD OF HEALTH as being in insanitary condition", Signed: Dr C. W. Moffatt, Chief of Food and Sanitation Inspection Department. C'est vous dire que les Américains savent protéger le public contre la rapacité et la malpropreté des restaurateurs.

Dans une ville cosmopolite comme Montréal, des lois sévères devraient exister et les restaurateurs devraient être forcés de suivre les règlements, par des inspections souvent répétées; il y aurait même lieu de fermer les nombreux restaurants-bouges, qui sont établis dans des hangars ou autres habitations insalubres, ou bien qui sont dans un état repoussant de malpropreté, comme nous en voyons tous les jours de la semaine, surtout, parmi ces places que l'élément étranger veut absolument implanter dans notre pays. Il me semblerait qu'un avis de 48 heures serait suffisant pour nettoyer ces bas-fonds de la ville.

Il y a quelques jours, plusieurs restaurateurs de bonne foi se réunissaient pour discuter la situation qui leur est faite; tous étaient en faveur d'une campagne d'épuration; ils seraient même prêts à appuyer tout mouvement en ce sens, mais ils exigèrent d'être traités avec impartialité, petits ou gros, pauvres ou riches. Il faudra donc résoudre ce dilemme en établissant des lois sanitaires, lesquelles devront être clairement expliquées par un officier compétent, qui, espérons-le, ne sera pas à la merci du pourboire habituel pour l'empêcher de faire son devoir.

Cette semaine commencera le grand nettoyage printanier; pourquoi ne pas inclure les restaurants, hôtels, salles et autres lieux plus ou moins malpropres dans le travail du comité "NETTOYEUR"?

Un bon mouvement, Messieurs du conseil de ville; montrez-nous que nous avons raison d'avoir confiance en vous.

Enquête faite à l'hôtel de ville, nous avons appris que le règlement demandé par notre correspondant fut préparé par M. le docteur Boucher, directeur du service d'hygiène, et qu'il est devant le comité exécutif depuis le mois de février dernier. C'est des règlements la fortune ordinaire. L'exécutif a eu le temps de digérer celui-ci, nous semble-t-il, et devant le transmettre au conseil municipal pour le faire adopter.

La bonne réputation de Montréal l'exige. L'étranger est, en effet, sous l'impression qu'il peut être sûr de trouver dans quelque restaurant où il entre propre et de bonne qualité. Il croit les restaurants spécialement réglementés chez nous comme ils le sont dans la plupart des villes. Tel n'est pas le cas, cependant. Un certain nombre de ces prétendus restaurants sont, comme le dit notre correspondant, des bouges, qui doivent être fermés ou réformés.

L'imposition de la taxe sur les profits des compagnies d'utilité publique a été soumise au gouvernement d'Ottawa qui l'a mise à l'étude, ce qui est d'ordinaire une façon de l'enterrer. Le conseil, qui compte des avocats de la compagnie M. L. H. & P., doit, par contre, selon les apparences, la discuter et tâcher de pousser à une solution.

L'exception irait trop loin et compliquerait beaucoup des choses. Pour rétablir l'égalité, il serait bien plus simple d'imposer les compagnies étatisées. Dès lors que l'Etat fait du commerce, qu'il se soumette aux mêmes conditions que ses concurrents. Mais le principe vaut pour toutes les provinces et pour tous les commerces.

M. King a émis des doutes quant à la légalité de cette taxe. Il n'en doit pourtant point exister; dès lors que le gouvernement fédéral a droit de taxer les liqueurs et les vins qui appartiennent à la province de Québec, il doit avoir le même droit quant aux produits ou aux marchandises de l'Hydro-Electric d'Ontario.

Et cela ferait en même temps établir le principe de la taxe additionnelle pour la vente des alcools et inciterait sans doute aussi la ville de Montréal, toujours en quête de revenus, qui n'a pas suffisamment d'argent pour subventionner congrûment les hôpitaux, à imposer la taxe d'affaires à la Commission des liqueurs.

Il n'est pas juste que celle-ci se soustraie sans le moindre profit pour les contribuables aux taxes que payent les particuliers, quand elle leur a ravi leur commerce.

Nous croyons de plus que le contrôle exercé par le gouvernement fédéral, qui ne sera pas toujours de même couleur ni en sympathie avec le gouvernement de Québec, sur les affaires de la Commission des liqueurs, serait une garantie pour le contribuable.

Pour le moment, celui-ci n'y comprend rien; la petitesse des profits en regard du chiffre des ventes le déçoit, de même que la faillite totale des promesses du premier ministre qui devait utiliser les profits pour diminuer la dette. Et ce n'est pas en feuilletant la comptabilité — ou du moins cette partie de la comptabilité rendue publique — de la Commission que le contribuable s'éclaira. Il nous semble que tous les ans, depuis que le gouvernement est dans le commerce, l'opposition devrait exiger au comité des comptes publics un apurement des comptes de la Commission. Pour le moment, c'est moins la loi d'une bouteille à la fois, que celle de la bouteille à l'encre.

Louis DUPIRE

L'actualité

Son excuse

"Prévenu Avalot, comparez-lez!" A cet appel lancé d'une voix traitant sur un ton de litanies, Avalot apparut dans l'entre-bûlement de la porte de chêne, aux longues tringles enroulées. Les cheveux pendants en mèches collantes sur la nuque, d'une couleur nuancée de pourpre crasseuse, la bouche aux lèvres tuméfiées, les paupières à demi-fermées, Avalot répondit d'un ton criard:

"On y arrive, on y arrive." Il s'accrocha, hésitant, à la barre enroulée où s'entremêlaient en bûche les traces des doigts, puis l'équilibre une fois retrouvé, attendit, avec un sourire placide, idiot.

"Avalot, vous êtes accusé de vous être enivré depuis quinze jours, soit à partir du 30 janvier dernier, et d'avoir causé par là du scandale..."

Le prévenu se frotta les yeux avec les poings, et d'une voix colérique, cria:

"Votre Honneur, c'est pas juste, vous riez le pauvre monde, avec votre charbon."

Le magistrat, qui jouait distraitemment avec une longue plume au manche effilé, en attendant de prononcer le sacramentel "Cinq piastres et les frais, ou huit jours" se retourna avec curiosité.

"Qu'est-ce que le charbon a à faire avec l'accusation d'ivrognerie?"

Avalot passa le dos de sa main sur la bouche embusonnée par la barbe, se rengorga, tendit ses bras roides, sur la barre.

"Il y a, votre Honneur, que le charbon est bien trop cher, surtout pour les pauvres gens. Vous admettez ça, votre Honneur?"

"Cela se peut. Au fait, cela peut être vrai."

"Hé bien, votre Honneur, quand la crise du charbon s'est produite l'an dernier, qu'est-ce qu'ont dit les commissaires du charbon?"

UTILISEZ LES SUBSTITUTS. Or, votre Honneur, c'est ce que je fais."

"Je n'ai pas le moyen de payer le charbon 820. Il faut que je trouve des substituts; et je pense que rien ne réchauffe mieux que la biisson."

Il fut quatre heures de charbon pour chauffer la maison, c'est-à-dire que ce me coûtait \$1.30."

"Or la Commission des Liqueurs me vend cinquante sous une bouteille de sherry canadien qui suffit pour saouler un homme durant une bonne dizaine de jours."

Vous n'avez qu'à prendre une gorgée pour vous sentir dans la poitrine un feu dévorant qui vous réchauffe, naturellement, et vous met tout en rage. Vous voyez l'économie."

Je puis ainsi me réchauffer mieux qu'avec n'importe quel poêle, à raison de cinq sous par jour. Et ce n'est pas tout, cette liqueur est si formidable qu'elle vous coupe tout appétit. Vous vous sentez une langue au cœur, ça vous empêche d'avaler n'importe quoi. Et c'est autant d'épargné sur la nourriture."

"Je ne comprends pas que l'on ait tant crié contre le sherry canadien, ou contre le Taragone, qui ne lui cède en rien. C'est la méditation des pauvres gens sans feu, sans pain et sans argent, cette liqueur qui vous réchauffe, vous dispense de manger et vous enlève par surcroît tous les soucis pour donner un bonheur sans mélange..."

"Ma conscience me commandait de ne pas me laisser mourir de froid ni de faim, et je n'avais pas d'argent pour acheter du charbon à 820 la tonne, ni pour manger, j'ai pris le seul moyen qui me restait. Qu'auriez-vous fait à ma place?"

"Acquiesce", dit laconiquement Son Honneur.

MARCELLUS

Bloc-notes

La tentation

On a dit, dès après l'élection fédérale de 1921, où M. Meighen perdit le pouvoir, qu'il fut pendant un temps pressé de quitter la politique pour le poste, aux appointements considérables, de directeur du contentieux dans une grande maison de Toronto. M. Meighen écarta cette offre, à ce qu'on sait. Il resta chef conservateur. Au commencement de la session présente, raconte le Toronto Star, M. Meighen aurait reçu une offre analogue d'une grande compagnie d'assurance-vie canadienne; et l'affaire alla si loin qu'on s'en serait occupé dans un grand caucus des députés et sénateurs conservateurs, où M. Meighen se remit de la décision à prendre à son propre parti. Ses amis examinèrent la question sous toutes ses faces et conclurent au maintien de M. Meighen au poste de chef de la gauche. A ce qu'on prétend maintenant, la même compagnie aurait renouvelé ses offres à M. Meighen ces semaines-ci; et le mouvement qui se fait contre lui dans des milieux conservateurs lui ferait hésiter à refuser de nouveau un aussi brillant emploi, à un traitement très élevé.

"Bouches molles"

C'est ainsi qu'un conférencier très écouté chez nous qualifie ceux des nôtres qui articulent mal et avalent les syllabes, au point qu'on a peine à les comprendre. Il faut croire qu'il n'y a pas de bouches molles qu'au Canada français; car il se pourrait de ce temps-ci une polémique intéressante, en Angleterre, entre le dramaturge irlandais St-John Ervine et l'administrateur de théâtres écossais Nigel Playfair, sur le parler de toute une catégorie d'Anglais du grand monde qui, selon Ervine, parlent com-

La session d'Ottawa

M. Brownlee et M. King

Le premier ministre de l'Alberta craint les orangistes — M. King leur tiendra tête — Autour des ressources naturelles de l'Alberta

L'ATTITUDE DES DIVERS GROUPES POLITIQUES

Ottawa, 23. — Le projet de loi préparé par le gouvernement pour remettre à l'Alberta ses ressources naturelles rencontre maintenant de l'opposition. M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, divers journaux ici et là, quelques députés, ont commencé à protester contre la clause qui confirme les droits des écoles séparées dans cette province. Il n'est pas difficile de deviner les promoteurs secrets de ce mouvement. Mais la confirmation des pressentiments n'est jamais inutile, et c'est pourquoi une lettre circulaire tombée entre nos mains, offre bien de l'intérêt.

Dans un coin du haut de cette lettre, on trouve les armes de la Grande Loge de l'Alberta. Puis les inscriptions suivantes: "Grand Maître, R. S. Mackenzie, 10350, 104ème rue, Edmonton, Alberta. Grande secrétaire, W. L. Hall, 1610, 5ème avenue ouest, Calgary, Alberta. La Loyale association d'Orange, Grande Loge provinciale de l'Alberta, Bureau du Grand Maître", et la date: Edmonton, Alberta, avril 27 1926.

La lettre se lit comme suit:

Cher Monsieur,

Les membres du comité législatif de la Grande Loge d'Orange de l'Alberta et de l'Association orangiste de bienveillance des dames, réunis en assemblée, ont adopté unanimement la résolution suivante, et ont donné instruction d'en envoyer une copie à votre loge pour que vous la preniez en considération.

Vue que l'acte d'autonomie de 1905 a imposé à l'Alberta les écoles séparées sans égard pour les désirs de la population; et que le projet de législation destiné à remettre les ressources naturelles contient certaines clauses qui ont pour but de confirmer et d'étendre les privilèges spéciaux des écoles séparées;

"Qu'il soit donc résolu que le comité législatif de la grande loge d'Orange de la province de l'Alberta et de l'Association orangiste de bienveillance des dames proteste fortement contre tout tentative de remettre à la province ses ressources naturelles que sous la condition d'accorder ou de confirmer des privilèges spéciaux aux écoles séparées; d'autant plus que les écoles publiques sont ouvertes aux enfants de tous nos concitoyens sur un pied d'égalité, et que la clause dont il est question enlèverait à la province des droits constitutionnels sur la contrainte de l'éducation."

(Signé): R. S. MACKENZIE, Grand maître provincial.

Et voilà le poulet. Mais les loges orangistes de l'Alberta n'ont agi

me des Cockneys, — faubouriens de l'est de Londres ont la prononciation tout à fait pittoresque n'est pas du tout la véritable prononciation anglaise. "Is sont trop paresseux pour se donner le mal d'ouvrir la bouche et d'articuler clairement", dit le dramaturge en question; il a nommé entre autres Anglais de la haute qui seraient des bouches molles le prince de Galles lui-même. Par contre, le maître de la véritable prononciation anglaise, ce serait, selon lui, l'acteur anglais éminent, sir Johnstone Forbes Robertson.

Le choc du franc

Ceux qu'intéressent les oscillations du franc français trouveront profit à lire, dans le Figaro du 6 mai, ce clair article d'un des journalistes les plus avisés de France, sur les problèmes économiques présents. — Lucien Romier, qui dit entre autres choses à propos de la sensationnelle baisse du franc de ces semaines-ci: "Des bouches inspirées ne répondent-elles pas le bruit que la hausse du franc que dans le dollar était causée par une panique des Anglais? D'où l'on devrait conclure que, pour relever le franc, le mieux serait de provoquer une panique des Français..." Depuis un mois... on a inventé une théorie admirable à l'abri de quel chacun peut sommeiller à l'aise: le franc serait le souffre-douleur du monde entier. Quand les Belges sont dans l'embarras, c'est le franc français qui baisse. Quand les Italiens ont des difficultés de trésorerie, c'est encore le franc qui baisse. — Aussi bien, demain, le franc devrait expier la révolte du Malabar et les progrès du socialisme dans la Terre de Feu. Singulière façon de nous consoler!" Lucien Romier estime qu'il y a une autre raison. "La vérité paraît moins terrible. La livre et le dollar montent tandis que le franc baisse, parce que sur les divers marchés du change l'offre du franc ne trouve pas sa contre-partie en livres ou en dollars. Autrement dit, on a moins confiance dans le franc que dans la livre et le dollar. On a moins confiance parce que le franc a perdu cinquante points en six mois, sous l'influence de causes que nous n'avons pas cessé de dénoncer, au risque de passer pour défaitiste..."

La grève anglaise a déterminé, de la part de certaines banques d'Outre-Manche, une liquidation de leurs avoirs en francs pour répon-

dre aux retraits de dépôts. Pour liquer des francs contre des livres sterling, il faut qu'il y ait des livres sterling à vendre. Or il y a très peu de livres sterling à vendre parce que les détenteurs de livres sterling, Français ou autres, les préfèrent aux francs. D'où hausse de la marchandise rare par rapport à la marchandise abondante. On en revient toujours à la confiance ou à la défiance à l'égard du franc". Et le directeur du Figaro conclut: "Le choc est, croyons-nous, amorti, il n'existerait pas notre loi stupide qui paralysait le mouvement des capitaux. En effet, les capitalistes français ou étrangers qui ont des fonds en Angleterre devraient être tentés, sous le coup de l'inquiétude causée par la grève, de les transférer en France, ce qui eût fortifié le franc. Ils ne l'ont pas fait, sachant que s'ils le faisaient, leurs capitaux, une fois entrés, ne pourraient plus sortir. Nous restons à des gens qui dorment dans une prison sans toit, souffrant de toutes les humeurs du ciel, avec l'interdiction de bouger..."

G. P.

MERCREDI:

Le Devoir commencera la publication d'un nouveau feuilleton.

Où vous irez, le "Devoir" vous suivra!

Où vous irez cet été le Devoir vous suivra. Pour 50 sous par mois, vous pourrez le recevoir partout au Canada.

Si vous ne vous absentez qu'une semaine, envoyez-nous 25 sous, et nous vous servirons le Journal où vous serez.

Profitez de notre offre, faites-en profiter vos amis. Adressez-vous au Devoir — Service des Abonnements — 336, rue Notre-Dame est, Montréal. Téléphone: Main 7460.

Lettre d'Europe

De Rapallo à Berlin, par Locarno

Le traité germano-russe

5 mai 1926. Lorsque, en 1922, pendant la conférence de Gênes, on apprit qu'un traité venait d'être conclu, dans la localité voisine de Rapallo, entre l'Allemagne et la Russie, il y eut un grand émoi dans le monde politique. C'était, disait-on avec toute apparence de raison, le prélude d'une alliance proprement dite entre ce qu'on appelait les deux grands vaincus de la guerre, lesquels, une fois qu'ils seraient unis, représenteraient, quoique vaincus, une force considérable. L'émotion fut surtout vive en France, où l'on pressa le gouvernement de sommer l'Allemagne de renoncer à ce traité. Puis l'on s'habitua à la situation nouvelle. Quand, l'automne dernier, fut conclu le traité de Locarno, qui rapprochait l'Allemagne des puissances occidentales et prévoyait son entrée dans la Société des Nations, il y eut un soupir de soulagement parmi ceux qu'avait inquiétés Rapallo. L'Allemagne, pensaient-ils, tournait le dos à l'Orient, donc à la Russie, et allait faire cause commune avec l'Occident, pour le plus grand bien de la paix. D'aucuns parlaient déjà des Etats-Unis d'Europe. Mais des nuages assombrèrent ce ciel d'azur, lorsque, au mois de mars, se produisit ce qu'on a appelé le "fiasco" de Genève: l'échec, espéré provisoire, de la candidature de l'Allemagne à la Société des Nations, ce qui ajournait la mise en vigueur du traité de Locarno. Les plus pessimistes, considérant cet échec comme définitif, parlaient déjà d'un retour de l'Allemagne à l'Orient et à la Russie. Aussi crurent-ils voir leurs craintes réalisées, lorsqu'on apprit que, le 24 avril, à Berlin, un nouveau traité germano-russe avait été signé par Stresemann, ministre allemand des affaires étrangères, et M. Krestinsky, ambassadeur de l'Union soviétique. Berlin, pensaient-ils, c'était la négation de Locarno, et la confirmation de Rapallo.

En réalité, il y a tout lieu de croire que la politique allemande n'a pas été modifiée, quant au fond, par le fiasco de Genève; qu'elle n'avait jamais renoncé à sa coopération avec la Russie, et qu'elle devait considérer Locarno comme une étape naturelle entre Rapallo et Berlin. Le fiasco de Genève n'aurait fait, selon toute vraisemblance, qu'intervenir, au point de vue chronologique, l'ordre des événements.

Bien avant Locarno, des négociations étaient en cours entre l'Allemagne et la Russie en vue de la conclusion d'un traité; seulement, l'Allemagne, à dessein, les faisait marcher lentement. Il y avait à cela une première raison, assez logique: puisque le nouveau traité germano-russe devait supposer la présence de l'Allemagne à la Société des Nations, il était assez normal qu'elle y fit d'abord son entrée avant qu'il fût conclu. D'autre part, comme on pouvait craindre que certains des gouvernements dont on attendait la signature à Locarno ne fissent des objections à propos du nouveau traité germano-russe, il était préférable de ne le conclure qu'après qu'on n'aurait plus besoin d'eux en ce qui concerne l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations. Enfin, l'Allemagne étant admise dans la Société et le traité de Locarno étant en vigueur, le gouvernement de Berlin se serait trouvé en meilleure situation pour négocier avec le gouvernement russe.

Mais, à cause du fiasco de Genève, le gouvernement allemand voulut hâter les événements du côté de la Russie, soit pour faire pression sur ceux qui, en septembre, doivent admettre l'Allemagne dans la Société des Nations, en leur montrant que, ayant de puissants amis, elle peut se passer d'eux; soit parce qu'il douterait de l'admission de l'Allemagne dans la Société, auquel cas elle devrait renoncer aux avantages du traité de Locarno.

Pour s'imaginer, comme on l'a fait à propos de Locarno, que l'Allemagne tournait le dos à la Russie, il fallait oublier la situation générale créée par les traités de paix. En 1919, au moment où ces traités se discutaient au Parlement français, Marcel Sembat, qui était un grand diplomate sous des apparences fantaisistes, avait prédit, on pourrait même dire démontré, que le traité de Versailles contenait en germe l'alliance germano-russe, aussi sûrement que le traité de Francfort de 1871 contenait en germe l'alliance franco-russe. Il avait

aussi montré le danger que cette alliance germano-russe représenterait aussi bien pour la Pologne que pour la France. Mais on ne l'a pas écouté alors, et il y a encore des gens qui doutent de la vérité qu'il avait entrevue et annoncée.

Alors que l'opinion allemande s'était montrée très divisée à propos du traité de Locarno, à tel point qu'une très forte minorité, au Reichstag, avait voté contre, elle s'est montrée unanime pour approuver le nouveau traité germano-russe. Il y a là une preuve évidente que le peuple allemand sent, d'instinct, qu'il existe une solidarité naturelle entre l'Allemagne et l'ennemi d'hier.

Seulement, il était normal que le gouvernement allemand voulût, dans l'intérêt aussi bien de l'Allemagne que de la Russie, ajouter aux avantages qu'il tirerait de son pacte avec l'Orient, ceux qu'il pourrait tirer d'un pacte avec l'Occident: d'où l'acte de Locarno.

Dans quelle mesure, maintenant, Berlin et Locarno sont-ils conciliables? C'est ce qu'on discute en Occident, surtout en France, où l'on prétend qu'il y a incompatibilité entre les engagements pris par l'Allemagne à Berlin, vis-à-vis de la Russie, et ceux qu'elle a pris à Locarno. Cela équivaut à rechercher si le nouveau traité germano-russe permet à l'Allemagne de se conformer, comme l'implique le traité de Locarno, à celles des prescriptions du Covenant, autrement dit du pacte de la Société des Nations, qui ont trait aux sanctions que la Société est autorisée à prendre contre les Etats qui troubleraient la paix.

C'est surtout, en fait, des articles 16 et 17 du Covenant qu'il s'agit.

Trois remarques préliminaires, sont nécessaires pour la compréhension du traité de Berlin. C'est, d'abord, qu'il n'est conclu que pour une durée de cinq ans, les deux gouvernements devant s'entendre, avant l'expiration de ce délai, au sujet de la forme ultérieure de leurs relations politiques. Il en résulte que, pour juger de la portée du traité, on ne doit envisager la situation politique qu'au point de vue de ce qu'elle pourra être pendant ce court laps de temps. C'est, ensuite, que certaines dispositions du traité dépendent, quant à leur application éventuelle, de la question de savoir si les Etats contractants seront agresseurs, ou attaqués. Or, on sait que, depuis qu'on s'occupe d'empêcher la guerre par des accords internationaux, on n'est pas arrivé à faire accepter une définition de l'agresseur. Montaigne a dit que le véritable responsable de la guerre, autrement dit le véritable agresseur, était celui qui la rendait nécessaire, et non celui qui la déclarait. Même pour des juges sincères, il est quelquefois difficile de distinguer qui est le vrai responsable, autrement dit le véritable agresseur. A plus forte raison un Etat conquérant trouverait-il toujours le moyen de soutenir qu'un Etat dont il sera l'allié, et qui aurait déclaré la guerre, avait été provoqué et se trouvait dans le cas de légitime défense. C'est, enfin, que, pour le traité de Berlin, comme pour tout autre traité, il faut distinguer entre la lettre et l'esprit, c'est-à-dire entre l'apparence et la réalité.

Dans le préambule du traité, il est dit que l'intérêt de l'Allemagne et celui de la Russie "exigent une collaboration constante et confiante". Dans l'article 1er, il est dit que le traité de Rapallo "reste" la base des relations entre les deux pays, et que les deux gouvernements "restent en contact amical afin de s'entendre à l'amiable sur toutes les questions de nature politique et économique touchant leurs deux pays". Le mot "alliance" n'est pas prononcé, mais on y pense involontairement en lisant ces textes.

L'article 2 dit que "si l'une des parties contractantes, malgré son attitude pacifique, était attaquée par une tierce puissance, ou par plusieurs puissances, l'autre partie contractante observerait la neutralité pendant toute la durée du conflit". Si cela veut dire simplement que l'Allemagne ne se joindrait pas aux ennemis de la Russie, ni la Russie à ceux de l'Allemagne, cela ne veut pas dire grand-chose. En effet, même sans traité, il serait tout à fait invraisemblable que pareille éventualité pût se produire d'ici cinq ans. Mais cela veut-il dire aussi que chaque partie contractante s'abstiendrait d'attaquer les ennemis de l'autre partie contractante? Ce serait alors très important. Car si on résolvait que, si la Pologne attaquait l'Allemagne, la Russie n'attaquerait pas la Pologne, mais on a peine à croire à l'abstention de la Russie en pareil cas.

Dans cet article 2, l'expression "malgré son attitude pacifique" laisserait ouverte la question de savoir qui serait le véritable agresseur.

L'article 3 est le plus important, parce qu'il fait allusion à la procédure de sanctions à laquelle l'Allemagne, en tant que membre de la Société des Nations, pourrait être appelée à prendre part contre la Russie, en vertu des articles 16 et 17 du Covenant. Cet article 3 est complet, per une lettre de M. Stresemann à M. Krestinsky, et qui est comme un commentaire du traité. Mais, avant d'examiner cette partie du traité, il faut rappeler ce que disent les articles 16 et 17 du Covenant.

(Suite à la page 2)

Lettre d'Europe

(Suite de la première page)

L'article 16 stipule que, si un membre de la Société recourt à la guerre contre un autre membre, sans avoir accepté de soumettre le différend à l'arbitrage ou à toute autre procédure de conciliation, "il est ipso facto considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société". On remarquera que cette expression "ipso facto" semble exclure que ce soit le Conseil qui ait à décider si cet acte de guerre a été commis contre l'ensemble de la Société. Tous les autres membres de la Société s'engagent alors à soumettre l'Etat en rupture de pacte à un boycottage économique et financier. Puis, voici une clause où il est question de l'intervention du Conseil: "Le conseil a le devoir de recommander aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens par lesquels les membres de la Société contribueraient respectivement aux forces destinées à faire respecter les engagements de la Société". Une autre clause dit que les membres de la Société "prennent les dispositions nécessaires pour faciliter le passage à travers leur territoire des forces de tout membre de la Société qui participe à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société".

Quant à l'article 17 du Covenant, il prévoit le cas d'un différend entre un Etat non membre de la Société et un Etat qui en serait membre. Le premier pourrait alors être invité à se soumettre aux obligations qui s'imposent aux membres de la Société "aux fins de règlement du différend, aux conditions estimées justes par le Conseil". Si l'Etat non membre de la Société n'acceptait pas cette invitation, il serait assimilé à un membre de la Société en rupture de pacte, et "les dispositions de l'article 16 lui seraient applicables".

La Russie n'étant pas membre de la Société, c'est donc en l'effet de cet article 17 qu'elle pourrait être assimilée à un Etat qui en serait membre, et, en cette qualité, être traitée comme lui selon les dispositions de l'article 16.

Or, il ressort de l'article 3 du traité de Berlin, et de la lettre explicative de M. Stresemann, que l'Allemagne ne s'associerait, contre la Russie, aux sanctions prévues par le Covenant, que si la Russie entreprenait une guerre d'agression. M. Stresemann fait remarquer — ceci est très important — que le rôle d'agresseur ne pourrait pas être attribué à la Russie contre l'avis de l'Allemagne.

On retombe ainsi sur cette difficulté capitale: la définition du rôle de l'agresseur, et le peu d'inclination que montrera toujours un Etat quelconque à attribuer ce rôle à un Etat allié, ou simplement ami.

Il se pourrait donc que l'Allemagne, une fois membre du conseil de la Société, surtout si la règle de l'unanimité est maintenue, fut en mesure d'arrêter toute procédure de sanctions contre la Russie.

D'autre part, dans sa lettre à M. Krestinsky, M. Stresemann dit que "si des tendances devaient se produire, à un moment quelconque, au sein de la Société des Nations contre l'idée fondamentale de la paix, et qui seraient unilatéralement dirigées contre l'Union soviétique, l'Allemagne s'y opposerait énergiquement".

Ainsi, l'Allemagne pourra devenir, au sein de la Société des Nations, l'avocat de la Russie. Elle y représentera, en quelque sorte, le groupe germano-russe.

En apparence, le traité de Berlin n'est pas contraire à celui de Locarno et au Covenant. En réalité, il pourra le devenir. A cause de cette apparence, il est très difficile aux gouvernements signataires de Locarno de protester; mais, à cause de cette réalité possible, la presse de certains Etats intéressés, notamment en France, en Pologne et en Tchéco-Slovaquie, proteste et va jusqu'à demander que l'Allemagne ne soit pas admise dans la Société des Nations.

Il est naturel qu'on soit moins ému en Angleterre. Etant donné, comme cela a été expliqué dans ces lettres, que le gouvernement anglais doit voir dans le traité de Locarno le moyen de maintenir l'équilibre en Occident, en protégeant l'Allemagne contre la France plutôt qu'inversement, il est normal qu'il vole avec moins de défiance qu'on ne le fait sur le continent un événement qui modifie la situation plutôt au profit de l'Allemagne que de la France. D'autre part, quoiqu'il soit aisé de séparer l'Allemagne de la Russie, d'autre part, quoiqu'il soit aisé de séparer l'Allemagne de la Russie, un rapprochement germano-russe est moins menaçant pour l'Angleterre que pour la France.

Pour l'Angleterre le traité de Berlin est tout au plus une déconvenue; pour la France et ses alliés continentaux, c'est un échec.

Mais ceux qui voyaient clair et qui ne se payaient pas de vaines apparences ne sont pas surpris de ce qui arrive: Marcel Sembat avait démontré, en 1919, que Versailles engendrerait une alliance germano-russe.

Il va sans dire que cette alliance se préciserait et s'affermirait si l'Allemagne n'entraît pas dans la Société des Nations. Or, il n'est pas certain qu'elle y entre, soit qu'on n'arrive pas à résoudre les difficultés qui se sont présentées en mars dernier, et qui portaient seulement sur la composition du Conseil, soit que de nouvelles difficultés s'ajoutent aux précédentes, dans le cas où certains gouvernements veraient dans le traité de Berlin un obstacle à son admission.

Aldé EBRAY.

PROPOS SUR LE CHANT

PAR SALVATOR ISSAUREL

(de l'Opéra Comique, Paris)

Les sciences prennent une place de plus en plus grande dans l'enseignement moderne. C'est le siècle de la science. Mais, d'année en année, les éducateurs reconnaissent aussi plus volontiers l'importance et la valeur des arts.

La science ne cultive que l'intelligence. Les arts forment l'homme complet, jusqu'à un certain point. Ceux qui constatent les lacunes de l'instruction pure et réclament l'éducation intégrale ne sauraient ignorer les arts.

Qui contestera que l'étude du dessin et de la peinture apprend à regarder et que le sens de l'observation, source intarissable de plaisirs, est aussi un précieux adjuvant dans la lutte pour la vie? Qui niera qu'une belle diction est un élément de succès dans toutes les carrières, que les lettres livrent le secret du bien penser et du bien dire, et que penser clairement et s'exprimer avec précision et élégance ne nuit pas dans le monde?

La valeur éducative de la musique rencontre aussi, aujourd'hui, moins de négateurs. Les gens intelligents reconnaissent qu'elle n'est pas une bagatelle, qu'elle embellit l'existence, qu'elle affine la sensibilité et qu'elle est en outre un moyen de discipline merveilleux. Un Jacques-Dalcroze a tiré de cette vérité une méthode qui révolutionne l'enseignement et renouvelle les miracles de la beauté grecque.

Pour nous en tenir à notre partie, le chant est de toutes les formes de la musique celle qui s'impose par excellence en éducation. La pratique de tel et tel instrument se recommande à des privilégiés à cause de dispositions particulières. Le chant, au contraire, ne doit pas être l'appanage d'une élite. On ne saurait trop préconiser l'enseignement du solfège à l'école.

Il y a tant de bons enfants qui ne sont pas au moins un petit peu de l'instinct du chant. Chantier est chose naturelle à l'homme. Il chante dans la joie et dans la douleur. Le bébé gazouille dans son berceau, et le vieillard penché vers la mort hurle les airs de sa jeunesse. Le chant est si essentiel que l'Eglise l'a incorporé à sa liturgie.

Tout le monde a éprouvé à certaines heures ce que peut contenir de tonifiant une chanson. Mais seuls les vrais chanteurs savent tout le prix de cet art. Leur vie en est tout illuminée, pénétrée, nourrie. Ils ressentent le besoin de chanter comme celui de manger. Même les déboires d'une carrière et les ennuis d'un gain-pain ne parviennent pas à éteindre ce sentiment.

Le chant maintient ou rétablit la joie, ou du moins la sérénité de l'âme, cet état intérieur qui nous relie à ce qu'il y a de beau et de grand dans l'univers. (Bien entendu, nous parlons du chant digne de ce nom). Les hommes seraient plus heureux, s'ils chantaient davantage. L'habitude du chant, surtout religieuse, cultivée par la Société des Nations, finirait peut-être par supplanter l'habitude de la guerre.

Le chant est excellent pour les enfants et la jeunesse. L'enfant débile, incapable de se livrer à des jeux violents, peut se développer beaucoup les poumons en chantant modérément tous les jours, sous une sage direction. Le chant développe le mécanisme respiratoire. Les chanteurs jouissent en général d'une bonne santé. Ils la doivent, à part la nature, à la pratique de leur art, et au souci qu'ils prennent d'éviter les excès pour garder la pureté de leur organe.

Le chant est aussi une discipline. Comme c'est un acte complexe, infiniment plus complexe que se l'imagine les profanes: Muscles du diaphragme qui donnent l'appui à la voix, muscles de la face, de la bouche, de la langue, du voile du palais, combien de muscles président à l'émission du moindre son et quel travail de coordination exige la formation du moule sonore approprié à chaque syllabe et à chaque note, sans compter le travail de la mémoire et des yeux et de l'expression musicale.

C'est un art qui exige entre tous la parfaite maîtrise de soi. C'est un art d'équilibre, de santé. Non seulement la moindre nervosité, mais aussi la plus légère fatigue, la moindre indisposition nuit à la bonne émission et ternit la beauté de l'organe.

Maîtrise de soi présuppose connaissance de soi. Et cependant que de chanteurs ignorent les notions physiologiques essentielles pour eux et se servent de leur voix au petit bonheur.

La technique vocale est une chose si tristement méconnue. Elle est pourtant aussi fondamentale que la technique instrumentale. On exerce d'un interprète qu'il possède à fond le maniement de son piano ou de son violon ou de son violoncelle avant de se produire en public. C'est tout simple. Pour tirer un son agréable d'un violon ou d'un violoncelle et pour jouer des deux mains sur le piano, il faut des mois et des années d'études.

Au contraire, la voix est un instrument à la portée de tous. Il n'y a qu'à ouvrir la bouche et qu'à pousser le souffle. Un novice en tire des sons harmonieux. C'est tout simple. Un sujet bien doué peut s'improviser chanteur au bout de trois ou six mois.

Voilà pourquoi les belles voix se perdent. C'est tout simple aussi. La beauté de l'organe dispense de l'art... un certain temps, mais le manque d'art finit tôt ou tard par atteindre l'organe. Les cordes vocales sont un instrument merveilleux mais fort délicat. Il est si facile d'altérer leur position naturelle, de les violenter et il faut tant d'exercices constants, quotidiens pour poser une voix et la garder posée. L'organe maltraité par la poussée du son ou par la contraction se venge tôt ou tard.

Souvent, les voix qui durent, ce sont les voix quelconques, les voix développées petit à petit par des exercices rationnels, par le respect incessant des règles du chant, parce que leur grêle volume, leur indigente transparence traitait les moindres défauts d'émissions, ma-

laisés à saisir, sauf par une oreille très affinée, dans une voix forte. Une mauvaise voix se conserve comme une conserve, une fortune amassée sous par sou, tandis que la belle voix naturelle se dissipe, tel un héritage, dans la paresse et les extravagances. Combien de grands artistes sont arrivés avec des moyens médiocres — combien d'étoiles de première grandeur s'éclipsent prématurément, consumées par leur propre feu indiscipliné: il ne suffit pas d'avoir de la voix pour chanter; encore moins pour s'intituler chanteur ou artiste (!)

La nature accorde parfois un organe sonore à des sujets dépourvus de toute musicalité et de tout instinct du chant. Dans l'introduction d'une année d'études, manuel théorique et pratique, ouvrage admirable qui livre à ceux qui savent le comprendre et s'en servir le secret du chant, Faure dit au sujet des voix:

"Une grande voix est-elle indispensable pour réussir au théâtre?"

"Non. Il ne saurait y avoir de doute à ce sujet. En effet, combien de chanteurs ayant à lutter avec des artistes infiniment mieux doués qu'eux sous le rapport de l'éclat et du volume de la voix, les ont néanmoins surpassés par le charme, la douceur et l'expression de leur talent."

"Une grande voix n'est donc pas indispensable pour aborder la scène." Ce qu'il faut rechercher avant tout dans un élève, c'est une vocation véritable et des aptitudes sérieuses, un travail assidu et bien dirigé devant amener forcément le développement de la voix.

Cela est encore plus vrai du chanteur de concert, du chanteur d'opéra. La beauté du timbre passe avant le volume, et la science du chant avant même la beauté du timbre.

"Un travail assidu et bien dirigé" amène forcément le développement de la voix, dit Faure, appuyé sur l'expérience. Hélas! une triste expérience nous apprend aussi que le manque de travail et de direction, que l'ignorance ou la méconnaissance des lois du chant amènent aussi forcément, d'abord la fatigue, puis la perte de la voix.

D'où l'importance des études préliminaires. Si la base est certaine, on ne saurait trop se préoccuper de l'édifice. Il faut tant d'énergie et tant de temps pour corriger les mauvaises habitudes contractées dans la jeunesse. Dans le chant, il importe de toujours travailler, parce qu'on a toujours à apprendre.

Mme Lilli Lehmann, avec sa grande expérience dit, dans son ouvrage sur le chant:

"De même que beauté et tenue du son ne consistent point en la force de pression du souffle, la force des organes nécessaires au chant ne consiste pas non plus en roidisement convulsif, d'une élasticité de serpent, que doit posséder en pleine conscience un artiste du chant. L'étude à laquelle il faut s'astreindre pour cela remplit toute une existence; non seulement parce que le chanteur doit toujours aller se perfectionnant dans les rôles de son répertoire, même après les avoir interprétés durant des années mais parce qu'il poursuit sa carrière il doit s'imposer des tâches dont la réussite requiert encore plus de puissance, encore plus de force, et par conséquent impose une nouvelle étude."

Les Canadiens français, descendants d'une race éminemment sociale, ont le goût du chant. Les belles voix sont communes ici. Ce qui est plus rare, c'est le culte du travail joint au don. Mais l'exemple porte ses fruits. L'art se développe.

Avec la saine technique, il importe aussi de répandre le bon goût. Il faut détourner les élèves de toutes les médiocrités musicales qui inondent les cinq continents et leur apprendre à ne chanter que les belles choses. Rien n'est navrant comme de voir un interprète impeccable consacrer son talent à la popularisation de vulgaires refrains. La mission du chant: donner une voix à l'âme, des ailes aux plus nobles sentiments, aux émotions inexprimables par la parole tout unie, ne se remplit que si les chanteurs sont fidèles à la leur.

S. ISSAUREL.

Et la bibliothèque aussi!...

Nous parlons hier de canadieniser nos demeures; il n'est pas mal non plus de canadieniser nos bibliothèques. Les choses de chez nous sont moins frivoles et moins coquettes que celles de l'étranger, mais elles sont souvent plus utiles. Les bureaux de la Sûreté municipale sur ce qui se passe au dehors mais qui ne sait pas ce qui se passe chez lui reçoit une formation incomplète.

Voici une liste de choses canadiennes que les enfants auront profit à lire... et les parents aussi par dessus leur épau:

L'OSEAU BLEU, année 1925, au comptoir 50s par la poste 60s.

LES CONTES HISTORIQUES de la Soc. St-Jean-Baptiste de Montréal. — Notre histoire en images colorées, au comptoir 25s par la poste 30s, chaque volume contient les contes suivants:

JACQUES-CARTIER par le R. F. Methodius.

SAMUEL DE CHAMPLAIN, par le R. P. Alexandre Dugré.

ETIENNE BRULÉ, par Jules Tremblay.

ROBERT GIFFARD, par l'abbé Ignace Caron.

MERE DE L'INCARNATION, par Laure Conan.

JEAN DE ST-PERE, par Z. Massicotte.

MARGUERITE DE BOURGEOYS, Yvonne Charette.

LAMBERT CLOSSE, par E.-Z. Massicotte.

DOLLARD DES ORMEAUX, par E.-Z. Massicotte.

LE COMTE DE FRONTENAC, par le R. F. Methodius.

LE SIEGE DE QUEBEC, par l'abbé Gouffard Després.

CHARLES-LEMOYNE ET SES FILS, par Victor Morin.

PIERRE LEMOYNE D'IBERVILLE, par le R. F. Ebe.

LA LUTTE SUPREME, par le R. F. Ebe.

CHARLES MICHEL DE SALABERIE, par le R. P. Ebe.

MORLAINGEVIN, par le R. P. Rod.

VILLENEUVE.

En vente au Service de Librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Red Lake et l'Abitibi comme champs de protection

Depuis six mois, on ne parle que de Red Lake; jamais on n'a vu un district minier susciter aussi fol enthousiasme; c'est de tous côtés qu'on vole vers Red Lake.

S'est-on jamais demandé pourquoi ces gens courent si fort? Quel est le quia de cette course enfiévrée? Jusqu'à ce jour, rien n'a été trouvé capable de justifier pareil emballement du public minier.

Et la seule explication plausible qu'on puisse en trouver est dans l'attrait du nouveau, l'appel de l'inconnu, la hantise l'innocent.

Pauvre nature humaine! parce que Red Lake est très éloigné et que les abords en sont difficiles et coûteux, on croit que ce doit être plus riche (la nature y ayant mis des compensations). Ce sont de tels aires d'aventure que l'on veut tenter à tout prix!

Notre Abitibi, à nous Québécois, est pourtant, d'accès infiniment plus facile; et de plus, des propriétés y sont déjà prouvées mines, voire même mines très riches.

D'autre part, il n'y a pas le quart de son étendue qui soit prospectée; et parmi les terrains non prospectés, on en a pas vingt qui ne soient pas à l'état sérieux et rationnel.

Pourquoi donc alors cette investigation à tâtons faite par nos nôtres à l'étranger? Pourquoi ne pas chercher chez nous? Nous n'avons rien à envier à nos voisins; la nature nous a favorisés aussi largement.

Pourquoi ne pas faire oeuvre nationale en fouillant tout d'abord notre sous-sol et en attendant de cette façon au développement de richesses naturelles de notre belle province.

Notre avenir minier est hors de doute; le succès à pour nous des plus beaux sourires, mais de grâce, aidons-nous, nous-mêmes.

Les possibilités métallifères du Nord-Ouest de notre Québec sont presque illimitées. Les formations géologiques qu'on y rencontre sont les plus intéressantes que l'on connaisse.

Et aux prospecteurs de l'Abitibi, on aurait raison de dire: "Cherchez et vous trouverez."

On a cherché de l'or, on en a trouvé; on a cherché du zinc, on a trouvé du zinc; on a cherché du cuivre, et on a localisé des gisements très riches de ce métal. L'Ontario a en plus le cobalt et le nickel; chez nous, cette découverte n'a pas encore été faite, mais a-t-on cherché, a-t-on bien cherché?

Plus d'un connaisseur prétend qu'il y a dans l'Abitibi de grandes possibilités pour le cobalt. Ainsi, avons-nous plus d'une fois entendu M. Maurice Archambault, ingénieur des mines, essayer prononcer à Amos, recommander fortement aux prospecteurs d'avoir l'oeil ouvert sur les minerais de cobalt, alléguant qu'en certains endroits de l'Abitibi il y a toutes les roches qui caractérisent le terrain où d'ordinaire l'on trouve ce métal.

"Cherchez et vous trouverez." Nos prospecteurs et surtout nos capitalistes devraient y réfléchir longuement; ainsi ils s'intéresseraient davantage à notre région minière.

Comme nous, ils ne devraient point avoir l'ombre d'un doute qu'un point de vue des mines, l'Abitibi soit actuellement plus intéressante que Red Lake.

Signé: Un observateur averti. Amos, ce 10 mai, 1926.

La bibliothèque paroissiale de Saint-Pierre

Montréal, 15 mai 1926

Monsieur le Rédacteur, Le Devoir, Montréal.

Monsieur, Etant passé, il y a quelque temps, à votre bureau, je vous disais un mot de la bibliothèque paroissiale de Saint-Pierre. Vous m'avez alors invité à vous écrire à ce sujet.

Cette bibliothèque n'est pas assez connue, surtout dans la partie est de la ville. Elle rendrait cependant service à nombre de lecteurs et lectrices. Facile d'accès elle est, en plus, assez considérable.

Elle contient, en effet, tout près de sept mille volumes d'une grande variété, pouvant satisfaire tous les goûts. Livres de piété de littérature, d'étude, livres récréatifs des meilleurs auteurs et enfin, la série presque complète des oeuvres canadiennes.

Cette bibliothèque, sous la direction des Révérends Pères Oblats, est ouverte le mardi, de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. et le samedi, de 7 h. 30 à 9 h. p.m. Elle reste aussi ouverte, à la disposition des abonnés, durant les mois de vacances, ce qui n'est pas toujours le cas pour la plupart des bibliothèques. On y arrive par l'unique porte de la sacristie de l'église St-Pierre, donnant sur la rue Dorchester, près Pointe-aux-Neiges d'une part et au quart par année donne droit à trois volumes par semaine.

Par cet avis, Monsieur le directeur, peut-être enverrons-nous ou du moins ôterons-nous l'occasion à quelques lecteurs et lectrices d'aller aux bibliothèques contenant tous les livres, bons ou mauvais. Connaissant votre zèle pour la propagation de la saine lecture, j'espère que vous voudrez bien sacrifier quelques lignes de votre journal à l'annonce de notre bibliothèque et à l'avance, je vous en remercie.

Votre très reconnaissant, Le DIRECTEUR

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.



PAR LES ZOUAVES

A l'école: — Savez-vous par qui fut sauvé le Capitole?

L'élève interrogé entend vaguement les mots soufflés par un camarade: — Par les zouaves!!!

Y EN PAS BEAUCOUP

Le petit Tomy dine en ville. On admire sa tenue correcte. Les plats circulent. Dans son assiette, on met... un petit gâteau.

Eier de montrer comme il est bien élevé, sa maman lui murmure à l'oreille: — Qu'est-ce qu'on dit?

Tomy fronce le sourcil, baisse la tête, et d'une voix lente et profonde: — A en pas beaucoup!

AU COURS DE PHYSIQUE

Le professeur: — Lorsque le temps est à l'orage, frottez vivement à rebrousse-poil le dos d'un chat; l'existence de l'électricité vous saute immédiatement aux yeux...

L'élève: — Et le chat aussi!

JE LIS DANS LA MAIN

— Accusez, levez-vous. — Voilà, M. le juge. — Savez-vous lire et écrire? — Non, Monsieur. — Quelle est votre profession? — Je lis dans la main.

RENDU A LA CIRCULATION

— Prévenu, demande le juge, pourquoi n'avez-vous pas rendu le billet de banque que vous avez trouvé? — Et l'ai rendu, monsieur le juge. — Et à qui? — A la circulation.

DE LA NEIGE... PAS FROIDE

On sait l'amour-propre que mettent les gens du Midi à vouloir que leur pays passe pour être exempt de tous les frimas du Nord.

Un Marseillais soutenait très vivement cette prétention. Quelqu'un lui dit: — Mais regardez donc cette neige! Le Marseillais en ramasse une poignée, la manipule avec indifférence et la rejette à terre: — C'est bien de la neige si vous voulez, mais elle n'est pas froide!

UNE COLONNE DE FUTS

Un vieil ivrogne vient de mourir. Sa veuve inconsolable est en

pourparlers avec un marbrier pour un tombeau décent. — Voulez-vous un fût de colonne? demanda l'artiste. — Oh! non, je connais trop les goûts de mon pauvre défunt. Il aurait certainement préféré une colonne de fûts.

ENTRE COUTURIERES

— Pourquoi as-tu quitté ton ancienne maison? — Parce que la patronne m'a fait une chose qui ne m'a pas plu...

— Qu'est-ce qu'elle t'a fait? — Elle m'a mise à la porte!

RECETTE POUR LA MAYONNAISE

Recette de la Sauce mayonnaise, calculée par M. Achille Ozanne sur le vase brisé de Sully-Prudhomme, tirée de l'Anthologie des poésies: Dans votre bol en porcelaine d'un jaune d'oeuf étant placé, Sel poivre, du vinaigre à peine, Et le travail est commencé.

L'huile se verse goutte à goutte, La mayonnaise prend du corps, Epaississant sans qu'on s'en doute, En flots luisants jusques aux bords. Quand vous jugez que l'abondance Peut suffire à votre repas, Au frais mettez-le par prudence, Tout est fini, n'y touchez pas!

D'UN OEUF DUR

— Garçon, d'où peut être sorti un poulet aussi coriace? — Le garçon, impassible: — Probablement d'un oeuf dur.

QUAND J'ETAIS PETIT...

— Mol, quand j'étais petit, j'étais bien obéissant. — Moi aussi, papa, quand j'avais ton âge, je dirai cela à mes enfants.

CANARD TRES SAUVAGE — Garçon, le canard sauvage que je vois sur la carte, c'est bien du canard sauvage, au moins? — N'en parlez pas, monsieur! Tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse pendant plus d'une demi-heure dans la cour avant de le pincer!

BON JUSQU'A LA FAIBLESSE

— Garçon, ce café ne vaut rien; c'est de l'eau claire. — Cependant, monsieur, ici le café est renommé pour sa bonté.

— Une bonté qui va jusqu'à la faiblesse.

MENTON BLANC

Chez le coiffeur. Un collègue qui vient de se faire couper les cheveux demande timidement: — Croyez-vous que j'aurai de la barbe? — ??? — Mon père avait une très belle barbe. Le coiffeur, un peu embarrassé: — Je crois plutôt que vous tiendrez de madame votre mère.

LA BOITE CONSERVE L'AROME

Café

"VICTORIA"

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

LA BOITE CONSERVE L'AROME

lever du soleil, 4 h. 24.
coucher du soleil, 7 h. 29.
 lever du soleil, 4 h. 24, 10 h. 19 m. du soir.
coucher du soleil, 7 h. 29, 10 h. 19 m. du soir.
 lever du soleil, 4 h. 24, 10 h. 19 m. du soir.
coucher du soleil, 7 h. 29, 10 h. 19 m. du soir.
 lever du soleil, 4 h. 24, 10 h. 19 m. du soir.
coucher du soleil, 7 h. 29, 10 h. 19 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Maximum aujourd'hui 53.
Minimum aujourd'hui 35.
Maximum demain 55.
Minimum demain 35.
Même date l'an dernier, 35.

19 h. a.m. 29.98. 11 heures a.m. 29.95.
Midi: 29.93.

La Ligue du dimanche fait appel aux autorités

Les directeurs de la Ligue, réunis à Hull, dénoncent le travail dominical poursuivi par les grandes pulperies de la province

UNE RESOLUTION ENERGIQUE ADRESSEE AU GOUVERNEMENT

Ottawa, 24. — Les principaux directeurs de la Ligue du dimanche, réunis à Hull aujourd'hui, ont tenu deux réunions, l'une privée et l'autre publique. La première a eu lieu dans l'après-midi à la bourse du travail et l'on a examiné les résultats obtenus, reçu les rapports des comités de Montréal, Québec, Chicoutimi, les Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull. On remarquait entre autres les juges Surveylor, Millar et Dorion, ce dernier de Québec. Le juge Achim, de Hull, s'était fait remplacer.

Les rapports régionaux signalent des progrès satisfaisants dans toutes les régions de la province et dans toutes les industries excepté celle de la pulpe et du papier. Les grandes pulperies surtout ne bougent pas. La Ligue a adopté la résolution suivante:

"La Ligue du dimanche réunie à Hull pour son deuxième congrès général réaffirme que le travail devrait cesser dans les usines, en particulier dans les fabriques de pulpe et de papier, toute la journée du dimanche, c'est-à-dire de minuit à minuit, et fait appel au gouvernement provincial pour qu'il use de son droit et fasse observer rigoureusement la loi.

La Ligue du dimanche déclare de plus que des informations nombreuses et puissantes à bonne source lui permettent d'affirmer:

1. — Que la grande majorité des ouvriers sont satisfaits de l'application de la loi concernant le repos dominical.
2. — Qu'il est impossible, vu la crainte des représailles et du renvoi, d'obtenir des ouvriers, soit individuellement, soit en groupe, une expression libre d'opinion à ce sujet.

La Ligue a aussi appris que la commission chargée de faire une enquête sur l'observation du repos dominical dans notre province, a terminé son travail, vient de remettre son rapport au gouvernement, et que le public en connaîtra le teneur d'ici quelques jours.

A la réunion politique du soir, où l'on remarquait des personnages importants, plusieurs orateurs ont pris la parole. Le R. P. Bourassa, O.M.I., a été le premier orateur. Il a signalé que dans la région de Hull, le mal était grave. Un groupe considérable d'ouvriers travaillaient le dimanche. Il en résulte des manquements à la messe très nombreux. Ceux-ci ne travaillent pas tous les dimanches du mois et ils sont la majorité, prennent cette habitude de ne plus se rendre à l'église et négligent leurs devoirs religieux. Alors il est heureux d'avoir chez lui les directeurs de la Ligue du dimanche qui éveillent la population partout et font du bon travail dans toute la province.

Le second orateur devait être M. Dubuc, député de Chicoutimi au parlement fédéral. Mais M. Dubuc, pour des raisons graves, a dû commander ses engagements et il s'était fait remplacer par M. Simon Lapointe. Celui-ci déplore l'absence du grand industriel de la région du Saguenay et signale le fait qu'il n'a jamais obligé ses ouvriers à travailler le dimanche, même pour les réparations d'urgence. Les réparations se faisaient en semaine, toujours. Aujourd'hui, dans les nombreuses industries de la pulpe qui observent le repos dominical, on accumule cependant encore les réparations pour le dimanche et l'on oblige ainsi un bon nombre d'ouvriers à se rendre au travail.

Ces fameux travaux du dimanche, a dit l'orateur, est d'origine assez récente. Des étrangers, Américains, pour la plupart, se sont établis à une quinzaine de milles dans la région de Chicoutimi. Mais la gangrène a gagné la province en peu de temps et aujourd'hui c'est un mal général. Mais c'est de la région de Chicoutimi qu'est venue la résistance aux ordres injustes.

On viole surtout le repos dominical dans l'industrie de la pulpe où l'on prétend qu'il est impossible d'arrêter les machines sans causer des pertes énormes à l'industrie. C'était la théorie on perdait leur cause devant les tribunaux, alors que l'on a fait venir des experts de tout côté pour savoir si, en réalité, l'arrêt des machines était possible. Mais la décision des tribunaux n'a pas suffi. C'est ainsi qu'à Kénogami et à Jonquière la population ouvrière était apathique. Un jour, un accident terrible se produisit le dimanche et les ouvriers ont signé une pétition unanime pour demander à leurs patrons de cesser de travailler le dimanche. Les patrons ont écouté cette pétition, et depuis un an, le repos dominical est observé de minuit à minuit. C'est le gérant a écrit que les usines fonctionnent très bien, qu'il est entièrement satisfait des résultats obtenus depuis un an et ne trouve pas un mot à redire. Les curés des deux endroits sont enchantés.

Du jugement qui a été rendu, de la pratique établie dans les deux immenses pulperies de Kénogami et de Jonquière depuis un an, il faut conclure que le travail du dimanche n'est pas indispensable. Pourtant on travaille dans les fabriques de Hull, de Grand-Mère, de Shawinigan, des Trois-Rivières et ailleurs. Les patrons disent que la faute en est aux ouvriers, et les ouvriers ripostent que tout le bla-

La présidence de la Pologne

LE MARECHAL PILSUDSKI A L'INTENTION DE BRIGUER LES SUFFRAGES A L'ASSEMBLEE NATIONALE DU 31 MAI

Varsovie, 24. (S.P.A.) — Le maréchal Pilsudski a nommé, au poste de directeur de l'Ecole militaire, le général Sosnowski qui commandait les troupes de Varsovie en position aux siennes lorsqu'il a pris la capitale. On explique cette nomination en disant que Sosnowski était en faveur de Pilsudski mais qu'il ne pouvait quitter son poste. Il serait d'ailleurs en très bons termes avec les adversaires du maréchal à Posen et sa nomination constituerait un actif sérieux pour Pilsudski.

Le général Haller, l'un des adversaires de Pilsudski, qui était prisonnier depuis la récente révolution, a été libéré à la demande de ce dernier. Il restait encore un certain nombre d'officiers qui sont internés.

Le président intérimaire, M. Rataj, a convoqué l'Assemblée nationale pour le 31 mai afin d'élire un nouveau président de la république. Les journaux et les personnes qui sont de l'entourage de Pilsudski annoncent que ce dernier sera candidat à la présidence, mais le maréchal lui-même n'a encore fait aucune déclaration à ce sujet, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les autres candidatures possibles.

PADEREWSKI PART POUR LA POLOGNE

New-York, 24. (S.P.A.) — Ignace Jan Paderewski, le fameux pianiste polonais, ancien président de la Pologne, est subitement parti pour l'Europe à bord du Paris, ces jours derniers. Il n'a donné aucune explication de son départ et certains laissent entendre qu'il se proposerait de poser sa candidature à la présidence.

A Washington, on ne croit pas que cette rumeur soit fondée. Paderewski a été assez sérieusement malade ces derniers temps et il ne ferait que se rendre en Suisse, sur les avis de son médecin, afin d'être soulagé d'un climat qui lui est plus favorable.

Les réceptions royales

Londres, 24. (S.P.A.) — Une série de réceptions officielles à la Cour commencent la semaine prochaine et les souverains reprendront le cours ordinaire de leurs fonctions, le cours ordinaire de leur vie. Mais on diminuera le plus possible le nombre des autres réceptions auxquelles le roi et la reine devront prendre part.

Parmi les visiteurs importants qui viendront au Palais de Buckingham, cette année, on cite le président Doumergue, le roi Alphonse et la reine Victoria, d'Espagne; la reine Marie, de Roumanie; la reine Maude, de Norvège; et les souverains de Belgique.

Beatification de la vénérable Thourret

Rome, 14. (S.P.C.) La beatification de la vénérable Jeanne-Antonia Thourret, fondatrice de la communauté des Soeurs de la Charité, morte en 1826, a été célébrée par de grandes cérémonies à la basilique Saint-Pierre, aujourd'hui, en présence de nombreux prélats français, de six cents Soeurs de la Charité et de plusieurs descendants de la nouvelle bienheureuse.

Sa Sainteté Pie XI descendit à Saint-Pierre dans l'après-midi, en présence de vingt-deux cardinaux, vénéra les reliques de la bienheureuse.

Les accidents

MM. Hilaire Thibault, 38 ans, 40 rue Denonville et Paul Aubertin, 43 ans, 103, 44ème avenue, Lachine, se sont noyés samedi, lorsqu'un autre Ford qu'ils conduisaient roula à bas d'un quai à Lachine et plongea dans le fleuve.

MM. Thibault et Aubertin étaient à causer d'affaires, au lieu de tourner rue Saint-Joseph et Lachine, ils prirent une autre petite rue aboutissant à un quai. Les deux cadavres ne furent repêchés qu'hier.

Mme J.-O. Héto, 40 ans, 5323, rue Saint-Denis, a été victime d'une explosion de gaz, samedi, et a été gravement brûlée aux mains et à la figure. Mme Héto essayait de découvrir une fuite de gaz dans le compteur à l'aide d'une allumette lorsque l'explosion se produisit.

Mme Rosanna Oumet, 86 ans, 17 rue Fortifications, est morte samedi à l'hôpital Victoria des suites d'une chute qu'elle fit le 12 mai.

Le coroner enquêtera ce matin.

Mme Patrick Donohue, 47 ans, 212 rue Jeanne-Mance, est morte à l'hôpital Victoria, hier. M. Donohue, le mari de la victime, déclara au coroner que sa femme avait bu du crêpote par erreur.

En terminant, le R. Père Bonhomme a signalé un fait consolant. Une grosse compagnie a entrepris récemment la construction de grosses fabriques aux portes de Hull. Les contremaîtres ont songé tout d'abord à imposer le travail du dimanche. Mais l'attitude ferme de tous les ouvriers sans exception leur a fait vite changer d'avis et jamais on n'a travaillé le dimanche à cet endroit.

Le R. Père Archambault, de Québec, par suite d'un contretemps, n'a pu prendre la parole.

UN PACTE DE SÉCURITÉ

CE QUE LE DELEGUE DE LA FRANCE PROPOSE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS POUR PRÉVENIR LES CONFLITS FUTURS

Genève, 24. (S.P.A.) — Parce qu'un certain nombre de nations ont laissé entendre qu'elles ne désarmeraient qu'en proportion de la sécurité qui leur sera offerte, M. Paul Bonceur, délégué de la France, a proposé de limiter les armements en adoptant des mesures immédiates assurant l'application des pactes d'assistance mutuelle en temps de guerre.

Le délégué français a rappelé que le conflit gréco-bulgarie s'est terminé rapidement parce que les belligérants ont cessé leurs hostilités dès que fut faite la demande de la S. D. N. Il a recommandé à la Société de donner au Conseil le pouvoir d'imposer un armistice dès la déclaration d'un conflit. Il a aussi préconisé la nécessité d'accorder au conseil la faculté d'exercer ce pouvoir sans qu'il y ait unanimité. Il importe, dit-il, qu'il y ait décision unanime pour prononcer une agression flagrante, mais cela ne devrait pas être nécessaire pour proclamer un armistice.

M. Bonceur a de plus demandé qu'une organisation permanente soit créée pour arrêter immédiatement les causes de conflits lorsqu'ils éclatent, et qu'elle aide économique et financière à accorder à l'état attaqué, aide obligatoire en vertu du pacte. Le délégué français a affirmé que des commissions permanentes devraient arrêter d'avance les besoins de tous les pays en matières premières, en aliments, en munitions, en transports et en crédits et qu'en cas de guerre le conseil devrait désigner les nations qui auraient à apporter le secours nécessaire.

Le délégué anglais, le vicomte Cecil, s'est opposé au projet sous prétexte qu'il ne pouvait être débattu par la commission préparatoire de désarmement mais seulement par les organisations de la Société des Nations. Il fit observer que trois pays représentés à la commission, les États-Unis, l'Argentine et l'Allemagne, ne faisaient pas partie de la société et qu'elles pourraient être embarrassées de discuter des questions qui n'intéressent que la société.

UN PACTE DE SÉCURITÉ

CE QUE LE DELEGUE DE LA FRANCE PROPOSE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS POUR PRÉVENIR LES CONFLITS FUTURS

Genève, 24. (S.P.A.) — Parce qu'un certain nombre de nations ont laissé entendre qu'elles ne désarmeraient qu'en proportion de la sécurité qui leur sera offerte, M. Paul Bonceur, délégué de la France, a proposé de limiter les armements en adoptant des mesures immédiates assurant l'application des pactes d'assistance mutuelle en temps de guerre.

Le délégué français a rappelé que le conflit gréco-bulgarie s'est terminé rapidement parce que les belligérants ont cessé leurs hostilités dès que fut faite la demande de la S. D. N. Il a recommandé à la Société de donner au Conseil le pouvoir d'imposer un armistice dès la déclaration d'un conflit. Il a aussi préconisé la nécessité d'accorder au conseil la faculté d'exercer ce pouvoir sans qu'il y ait unanimité. Il importe, dit-il, qu'il y ait décision unanime pour prononcer une agression flagrante, mais cela ne devrait pas être nécessaire pour proclamer un armistice.

M. Bonceur a de plus demandé qu'une organisation permanente soit créée pour arrêter immédiatement les causes de conflits lorsqu'ils éclatent, et qu'elle aide économique et financière à accorder à l'état attaqué, aide obligatoire en vertu du pacte. Le délégué français a affirmé que des commissions permanentes devraient arrêter d'avance les besoins de tous les pays en matières premières, en aliments, en munitions, en transports et en crédits et qu'en cas de guerre le conseil devrait désigner les nations qui auraient à apporter le secours nécessaire.

Le délégué anglais, le vicomte Cecil, s'est opposé au projet sous prétexte qu'il ne pouvait être débattu par la commission préparatoire de désarmement mais seulement par les organisations de la Société des Nations. Il fit observer que trois pays représentés à la commission, les États-Unis, l'Argentine et l'Allemagne, ne faisaient pas partie de la société et qu'elles pourraient être embarrassées de discuter des questions qui n'intéressent que la société.

LE CHEF RIFAIN EST CAPTURÉ

Tanger, 24. (S.P.A.) — On rapporte que le chef rifain, Abd-el-Wrim, a été fait prisonnier ainsi que sa famille et que les Français ont occupé sa nouvelle capitale, Targuist.

Ce résultat serait venu à la suite de la soumission en masse de plusieurs tribus, les Beni Bechir, les Beni Amret, les Beni Mesdoul et de quelques autres moins importantes. Hier, les chefs de ces tribus sont venus rencontrer les généraux Voichut, Marty et Dese et ont fait leur soumission suivant le rite habituel, c'est-à-dire en sacrifiant des taureaux. Le chef rifain, prétendant certaines dépêches, se serait alors enfui tandis que d'autres assurent qu'il a été fait prisonnier.

Les troupes françaises qui opèrent au nord de Fez ont aussi consolidé leurs positions après avoir fait une importante avance et les indigènes de cette région n'offrent qu'une faible résistance. On s'attend à ce que cette tribu soumise aussi dans un délai rapproché.

LES TRIBUS SE SOUMETTENT

Rabat, 24. (S.P.A.) — Les offres de soumission de différentes tribus sont de plus nombreuses et on rapporte que la fédération formée sous la direction d'Abd-el-Krim se dissout rapidement. La tribu qui occupait l'un des plus importants saillants rifsains s'est soumise à la fin de la semaine, ouvrant ainsi une importante partie du Rif aux troupes françaises. Cette soumission rendra les opérations françaises beaucoup plus faciles.

En cour de police

Deux des bouchers du marché Saint-Laurent, traduits en Cour de police, par brefs de sommation, pour avoir employé des balances inexactes, se sont avoués coupables samedi devant le juge Monet et ont été condamnés à \$10 et aux frais. Les quatre autres bouchers accusés ont protesté de leur innocence. L'enquête préliminaire est fixée au 28 mai.

— Henri Charron, Henry Guillard et Joseph Guillard ont été traduits samedi matin devant le juge Monet, accusés d'un vol d'auto, propriété de C. Girouard, 50 avenue Bernard. Charron a été relâché sur parole et les deux autres accusés, détenus sans cautionnement jusqu'à l'enquête préliminaire, au 27 mai prochain.

— William Warden, Alfred Mount et J. Jonette ont été traduits sur accusation d'avoir cambriolé l'épicerie Dionne, 581, rue Sainte-Catherine ouest. Enquête le 27 mai.

Un centenaire

Kingston, 24. — L'archidiocèse de Kingston a célébré, samedi et dimanche, le centenaire de sa fondation. La cérémonie principale hier a été la réception donnée au délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, arrivé samedi après-midi. Des adresses lui furent présentées par Sa Grandeur Mgr Spratt et M. T. J. Rigney.

Un incendie chez Eaves

Un incendie a éclaté samedi soir à 8 heures chez Alfred Eaves Register, bijoutiers, 23, rue Notre-Dame ouest. Les dommages sont considérables.

La mission chinoise est en liesse

S. G. MGR L'ÉVÊQUE DE PAKHOI, CHINE, ADMINISTRE LE SACREMENT DE BAPTEME ET DE CONFIRMATION A PLUSIEURS ENFANTS CHINOIS DE LA MÉTROPOLE

A l'occasion de la fête de la Pentecôte et du passage de S. G. Mgr Auguste Gauthier, évêque de Pakhoi, Chine, c'était grande fête dimanche à la mission chinoise de Montréal, 74 rue Lagacetièrre ouest. Sa Grandeur Mgr Gauthier baptisa et confirma un grand nombre d'enfants chinois. L'éminent évêque, qui est d'origine française, est missionnaire en Chine depuis 32 ans. Il exerça d'abord son apostolat dans la région de San Nink, d'où viennent la plupart des Chinois installés à Montréal. Il fut ensuite désigné comme prêtre-guide et assistant des missionnaires américains de la Société Mary-Knoll. Monseigneur fait partie de la Société des missionnaires étrangers de Paris.

À début de l'office, M. l'abbé Roméo Caillé, desservant de la mission chinoise à Montréal, adressa quelques mots en chinois puis souhaita la bienvenue à tous en français.

Mgr Auguste Gauthier administra d'abord lui-même le sacrement de baptême à sept catéchumènes, après les avoir préalablement exhortés en leur propre langue, puis célébra la Sainte Messe. À l'Evangile, Monseigneur prononça le sermon de circonstance, prenant comme texte ces paroles des Saintes Écritures: "Allez et enseignez toutes les nations." Par ces paroles Dieu a ordonné à tous les apôtres d'aller faire connaître son nom à tous les peuples de la terre. A cette grande oeuvre il a voulu associer tous les fidèles du monde entier. De tout temps il y a eu des héros pour aller porter le flambeau de la foi chez les tribus païennes. De tout temps des âmes généreuses se sont dévouées à l'oeuvre de l'apostolat chrétien. Aujourd'hui il se fait un vaste mouvement pour les missions, surtout celles de la Chine. Sur une population de quatre cents millions d'habitants, la Chine en compte au plus quelques millions qui ont reçu les lumières de la Foi. Le mouvement des missions en Chine s'est surtout fait sentir chez les Canadiens. Il y a les RR. SS. de l'Immaculée-Conception qui fournissent un contingent considérable de religieux qui se dévouent à l'oeuvre de l'évangélisation en Chine.

En outre les missionnaires sont de plus en plus nombreux, mais du rant ces derniers temps, leur situation est devenue très pénible par suite des guerres civiles qui sévissent dans le pays. Les missionnaires qui se dévouent pour la chrétienté chinoise sont en butte à bien des ennuis et se trouvent encore loin des réalisations dont ils espèrent les atténuations sur le sol chinois. Les premiers missionnaires envoyés en Chine furent des missionnaires américains. Ils allèrent s'établir à Shanghai en 1898, qu'ils évangélisèrent. C'est Mgr Auguste Gauthier lui-même qui les a reçus.

Sa Grandeur parle ensuite du berceau de la mission chinoise à Montréal. Les débuts ont été excellents et il est possible d'espérer que la colonie chinoise englobera tous les Chinois demeurant dans la métropole. D'ailleurs, ajouta-t-il, il vaut la peine de se consacrer à l'évangélisation des Chinois. Bien que les Chinois ne soient pas faciles à former et que la note dominante chez eux soit l'indécision, ils sont bon naturellement et croient à l'immortalité de l'âme. Cependant il n'est pas toujours facile d'opérer des conversions. Il y a de fortes résistances; on dit surtout: cette religion vient de l'étranger. Les lettrés citent Confucius: le maître a dit... De fait, Confucius est réservé aux lettrés. Le peuple lui ne sait pas s'il est bien confucianiste ou autre. En général il a peur des dieux. C'est là sa religion. Cependant il écoute volontiers les missionnaires. N'était leur esprit d'indécision, les Chinois qui retournent dans leur pays, après quelques années d'exil en terre étrangère, nous apporteraient une influence très salutaire. Cet esprit d'indécision est dû au régime qui pendant des siècles et jusqu'à l'avènement de la République a refusé au peuple tout droit individuel.

Chez les Chinois, on appelle l'empereur "Fils du Ciel". Cette expression vient de Confucius et a été forcée les catholiques d'appeler Dieu le "Maître du Ciel" pour faire la distinction. Or l'empereur donnait une certaine autorité aux mandarins, hommes qui provenaient de toutes les classes, mais généralement plus formés au point de vue intellectuel. Le peuple lui, n'avait rien à voir dans l'administration du pays.

Le peuple chinois est très intelligent, sobre et travailleur. C'est un peuple heureux. Cette mentalité convient très bien aux dogmes catholiques. Le Chinois comprend facilement qu'il doit rendre un culte à un Être tout puissant. C'est pourquoi les nouveaux convertis apportent beaucoup de zèle. Chez eux, l'amour de Dieu est spontané et leur connaissance n'a pas de bornes. S. G. Mgr Gauthier termine en disant que la Chine cherche sa voie et que bientôt elle la trouvera, grâce à l'apostolat des missionnaires.

Parmi les nombreux assistants à la messe, on remarquait M. Chow Kwo Hsien, consul chinois au Canada, qui était venu expressément d'Ottawa pour la circonstance; M. le maire Martin, de Montréal; M. le juge Amédée Monel; les échevins Damase Gendreau, Léon Trépanier et Honoré Emond; M. Ludger Gravel, M. le commissaire J.-V. Desaulniers, président de la Chambre de

commerce de Montréal, M. Yves Le Roux, inspecteur d'écoles, M. l'avocat Paul Lalonde, le protecteur de la colonie chinoise de Montréal, ainsi que plusieurs autres.

Après la messe, en l'honneur du consul chinois au Canada, M. Chow Kwo Hsien, il y eut réception au restaurant Goong Woo Low. Un dîner fut servi à la chinoise.

La navigation

DEPART DE PLUSIEURS NAVIRES A LA FIN DE LA SEMAINE

Beaucoup de navires sont partis de notre havre pour l'océan, en fin de semaine, mais, par contre, peu sont venus amarrer à nos quais. On attribue à la grève des mineurs de la Grande-Bretagne le fait que les navires sont obligés de contremaître leur voyage au Canada faute de combustible. Le retard dans l'ouverture de la navigation fluviale y est aussi pour quelque chose et c'est pour cela qu'aucun vaisseau transportant des passagers n'est attendu dans le port avant mercredi.

Le Montrose, qui devait être à Québec mercredi matin a été retardé par les glaces dans le golfe au cours de son dernier voyage vers l'est et arriva en retard à Liverpool, devant, par conséquent, retarder aussi son voyage de retour qui n'eût lieu que mardi le 18 au lieu du vendredi de la semaine précédente. Le Letitia fut aussi retardé et n'arrivera ici que demain soir ou mercredi.

Le Doric, qui aurait dû être à Montréal cette semaine, ne viendra pas du tout, n'ayant pas été retardé d'embarquer de chauffeurs à Liverpool. Ainsi, pour différentes causes, Montréal aura perdu cette année huit vaisseaux à passagers. Au début de la saison, six navires durent tourner à Québec et deux autres contremaîtrèrent leur voyage, faute de combustible. Plusieurs autres vaisseaux réguliers et irréguliers ont contremaîtré leur voyage, faute de charbon et la semaine actuelle sera plus tranquille que d'ordinaire à cette saison de l'année.

Montréal reçoit cette année beaucoup de charbon anglais, — plus de 100,000 tonnes au cours de la semaine passée, — mais, si la grève des mineurs continue en Angleterre, on craint que ce nouveau commerce ne soit grandement affecté.

SERVICE AVEC LES INDES

Un nouveau service vient d'être établi entre le Canada et les Indes Occidentales par la "Canadian Transport Company, Limited".

Le vapeur "August" fera le service régulier entre Vancouver et les ports du Pacifique, faisant escale à Port d'Espagne, Trinidad.

DEPART DE SPORTSMEN

Le "Derby" d'Épsom et les autres courses qui auront lieu bientôt en Angleterre, les tournois de polo, le golf et le tennis, ainsi que les expositions de chevaux attirent vers le vieux continent un grand nombre de passagers qui se sont embarqués samedi à Montréal à bord de l'"Ascania", de la ligne Cunard.

La navigation

DEPART DE PLUSIEURS NAVIRES A LA FIN DE LA SEMAINE

Beaucoup de navires sont partis de notre havre pour l'océan, en fin de semaine, mais, par contre, peu sont venus amarrer à nos quais. On attribue à la grève des mineurs de la Grande-Bretagne le fait que les navires sont obligés de contremaître leur voyage au Canada faute de combustible. Le retard dans l'ouverture de la navigation fluviale y est aussi pour quelque chose et c'est pour cela qu'aucun vaisseau transportant des passagers n'est attendu dans le port avant mercredi.

Le Montrose, qui devait être à Québec mercredi matin a été retardé par les glaces dans le golfe au cours de son dernier voyage vers l'est et arriva en retard à Liverpool, devant, par conséquent, retarder aussi son voyage de retour qui n'eût lieu que mardi le 18 au lieu du vendredi de la semaine précédente. Le Letitia fut aussi retardé et n'arrivera ici que demain soir ou mercredi.

Le Doric, qui aurait dû être à Montréal cette semaine, ne viendra pas du tout, n'ayant pas été retardé d'embarquer de chauffeurs à Liverpool. Ainsi, pour différentes causes, Montréal aura perdu cette année huit vaisseaux à passagers. Au début de la saison, six navires durent tourner à Québec et deux autres contremaîtrèrent leur voyage, faute de combustible. Plusieurs autres vaisseaux réguliers et irréguliers ont contremaîtré leur voyage, faute de charbon et la semaine actuelle sera plus tranquille que d'ordinaire à cette saison de l'année.

Montréal reçoit cette année beaucoup de charbon anglais, — plus de 100,000 tonnes au cours de la semaine passée, — mais, si la grève des mineurs continue en Angleterre, on craint que ce nouveau commerce ne soit grandement affecté.

SERVICE AVEC LES INDES

Un nouveau service vient d'être établi entre le Canada et les Indes Occidentales par la "Canadian Transport Company, Limited".

Le vapeur "August" fera le service régulier entre Vancouver et les ports du Pacifique, faisant escale à Port d'Espagne, Trinidad.

DEPART DE SPORTSMEN

Le "Derby" d'Épsom et les autres courses qui auront lieu bientôt en Angleterre, les tournois de polo, le golf et le tennis, ainsi que les expositions de chevaux attirent vers le vieux continent un grand nombre de passagers qui se sont embarqués samedi à Montréal à bord de l'"Ascania", de la ligne Cunard.

L'ECHOUEMENT DU CANADIAN VOLONTIER

Le capitaine E.-E. Manning, du "Canadian Volunteer" a été tenu responsable de l'échouement de son navire et le troisième officier du navire a été sévèrement semoncé et mis en garde pour l'avenir par le commissaire L.-A. Demers, à la suite de l'enquête tenue jeudi dans ce cas.

Le "Canadian Volunteer" s'était échoué à Miscou, à l'entrée de la Baie des Chaleurs, le 11 mai.

LE "SAINT LAWRENCE PILOT"

Le service hydrographique canadien du département de la marine et des pêcheries, vient de publier une quatrième édition du "Saint Lawrence Pilot", une publication destinée à rendre plus facile aux marins la route fluviale entre Pointe-au-Père et Québec.

Cet ouvrage très élaboré indique tous les aspects de la côte, la situation des bancs de sable, des récifs et autres accidents maritimes, ainsi que des bouées et des phares.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Baltic", de la White-Star est attendu à Halifax ce matin, venant de Liverpool et de Queenstown, en route pour New-York.

Le "Letitia" est attendu à Québec mardi, venant de Glasgow, Belfast et Liverpool.

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, est attendu à Québec mercredi, venant de Liverpool, Belfast et Greenock.

L'"Aurania", de la ligne Cunard est attendu à Québec samedi, venant de Belfast, Liverpool et Glasgow.

L'"Ausonia", de la ligne Cunard, est attendu à Québec samedi, venant de Londres, Southampton et Cherbourg.

Le "Minnesota", du Pacifique Canadien est attendu à Québec samedi, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien arrivera à Québec samedi, venant de Liverpool.

Le "Montclair", du Pacifique Canadien est attendu à Québec samedi, venant de Glasgow et Belfast.

L'"Empress of Scotland", du Pacifique Canadien est arrivé à Québec hier matin, venant de Southampton et de Cherbourg.

Soutenance de Thèse

M. M. Goosse, consul de Belgique, soutiendra, mercredi prochain, 26 mai, à 8 heures 30 du soir, à l'Université de Montréal, une thèse sur "L'oeuvre économielle belge", en vue de l'obtention du doctorat en sciences économiques et politiques.

commerce de Montréal, M. Yves Le Roux, inspecteur d'écoles, M. l'avocat Paul Lalonde, le protecteur de la colonie chinoise de Montréal, ainsi que plusieurs autres.

Après la messe, en l'honneur du consul chinois au Canada, M. Chow Kwo Hsien, il y eut réception au restaurant Goong Woo Low. Un dîner fut servi à la chinoise.

Supérieur général des Dominicains

Toledo, Espagne, 24. (S.P.A.) — Le R. P. Buenaventura García Paredes, supérieur des Dominicains à Madrid, a été choisi samedi supérieur général de l'Ordre dans un conclave solennel au couvent d'Ocana. Le R. P. Paredes est natif des Asturies; il succède à feu le R. P. Thiesling.

"Pourquoi pas un timbre bilingue dans un pays bilingue"

Pour quarante sous, franco, nous tenons à la disposition de nos lecteurs un timbre en caoutchouc, avec poignée en bois, portant, en caractères assez gros ces mots: "Pourquoi pas un timbre bilingue dans un pays bilingue?"

Poser cette formule sur ses lettres est un excellent moyen de répandre une idée juste.

Adresser les commandes au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone, Matin 7460).

Décès

DARCHE. — A Sherbrooke, Asent Corner, le 23 mai 1926, est décédé, à 55 ans, Georges Simard, épouse de M. Edouard Darche.

Funérailles, le mercredi 26 mai, à Ascent Corner, à 9 h. 30, heures solaires. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A la mémoire de Cavellier de LaSalle

UNE PLAQUE COMMEMORATIVE EST ÉRIGÉE À LA VILLE LASALLE, PAR LES SOINS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Hier on eu lieu à Ville Lasalle la bénédiction et le dévoilement de deux plaques commémoratives de Cavellier de La Salle et de l'ancien fort Saint-Remy, construit en 1671. Le maire Louis Châtelle présidait. La cérémonie a commencé à 8 heures. M. l'abbé Labrosse, de Lachine, a béni les deux plaques. Le maire Châtelle, Victor Marchand, R. Carignan, Ubald Paquin et le R. P. Daniel, O.M.I., curé de Ville Lasalle, ont prononcé de courtes allocutions.

Le programme comprenait une partie de cartes en plein air à la suite de la bénédiction, mais la partie a été remise à dimanche prochain, à cause de la mauvaise température.

La plaque commémorative de Cavellier de La Salle porte l'inscription suivante: "Près d'ici était le fief qui fut donné à Cavellier de La Salle en 1671." Elle mesure huit pieds en hauteur et se trouve placée au monastère des Oblats, sur la route publique.

L'autre plaque est mise sur l'emplacement même de l'ancien fort Saint-Remy. Elle porte l'inscription suivante: "Près d'ici était le fort Remy, berceau de la ville de Lachine, érigé en 1671."

Ces deux plaques ont été données par la Société historique de Montréal, qui a décidé d'installer des plaques semblables à tous les endroits historiques importants. Ville Lasalle est la première à avoir reçu ces plaques.

MM. E.-Z. Massicotte et J.-B. Lagacé se sont rendus à Laprairie, hier après-midi, pour assister au dévoilement d'une autre plaque commémorative.

Les héritiers de Louis Hébert

Québec, 24. (D.N.C.) — Par une action pétitoire en Cour Supérieure, Dame Marie Benoit Couillard-Després réclame du séminaire de Québec une partie du fief du Sault-au-Matelot, comprenant le quartier des Remparts et une partie de la haute-ville. Il y a eu 300 ans, le 28 février, que le roi de France octroya ledit fief au Sault-au-Matelot, par lettres patentes, à Louis Hébert et à ses héritiers.

Le séminaire de Québec prit possession d'une partie de ce domaine, vers 1755, domaine qui dépasse le million de piastres.

La demanderesse, mariée avec M. Joseph Benoit, habite à St-Jean-de-Weedon. Elle a pour avocat M. A. Lepage, de Montréal. Le Séminaire est représenté par Mes Chauveau et Rivard.

Dans la déclaration, il est raconté que Louis Hébert décéda à Québec le 22 janvier 1627. Lui succérent sa femme Dame Marie Rollet ainsi que deux enfants, Guillaume et Guillemette Hébert. Louis Couillard naquit du mariage de Guillaume Couillard avec Guillemette Hébert. Marie-Marguerite Couillard-Després descendrait directement de Louis Hébert par Guillaume Couillard et Guillemette Hébert.

Le Séminaire vient de solliciter de la demanderesse plusieurs précisions relatives à ses allégués et la cause se poursuit.

Le bref est émis

Le juge Surveylor a émis samedi matin un bref d'habes corpus demandé par Lung Sing contre le gouverneur de la prison de Bordeaux. Lung Sing a été condamné à être déporté pour possession de narcotiques et il prétend que la sentence prononcée contre lui est illégale. Le bref est rapportable le 26 mai courant.

LA SEMAINE
DU NETTOYAGEAVERTISSEMENTS
DU SERVICE DE
L'INCINERATION

M. J.-E. Nantel, surintendant du service de l'incinération, informe les citoyens que toutes ses mesures sont prises pour satisfaire aux exigences de la semaine du grand nettoyage.

Il est à espérer que les citoyens profiteront de cette semaine pour se débarrasser de toute accumulation de vidanges ou cendres qui peut avoir été faite soit dans les hangars, cours, etc.

Il est important que tous les citoyens comprennent que cette campagne du grand Nettoyage a pour but l'assainissement et l'embellissement de notre ville et que c'est un devoir pour chacun de concourir pour atteindre le but proposé.

D'après la section No. 11 du règlement no. 326, le Dépt. de l'incinération n'est tenu d'enlever à chaque ronde, à chaque maison, que le contenu de deux (2) réceptacles de cendres ou ordures ménagères. Toutefois, durant la semaine du grand nettoyage, il ne sera pas tenu compte du nombre de réceptacles.

Tous les déchets, quelle qu'en soit la quantité, déposés, bien entendu, dans des réceptacles dont le poids n'excédera pas 100 lbs., seront enlevés. M. Nantel, cependant, tient à porter à l'attention des citoyens que, afin de conserver Mont-Tremblant dans des conditions propres à l'hygiène, toute infraction à la clause sus-mentionnée (No. 11) ne sera pas tolérée après la semaine du grand nettoyage.

LE CITOYEN DOIT disposer de ses déchets et cendres deux fois par semaine, déposer dans des réceptacles dont le contenu ne doit pas excéder 100 lbs., tenir lesdits réceptacles recouverts, si possible, placer les réceptacles dans la rue, si ruelle il y a, ou sur le trottoir le plus près possible de la chaussée, s'il n'y a pas de ruelle. Déposer les ordures ménagères et les cendres séparément, attacher le papier soûlé et le séparer des autres déchets ou, ce qui est préférable, le brûler chez soi, déposer les réceptacles aux jours fixés pour l'enlèvement effectué, avertir le service de l'incinération (Bélair 1597) de toute négligence ou infraction au règlement de la part des voisins, signaler au service de l'incinération tout manquement fait par les préposés à l'enlèvement des déchets, respecter son voisin et ne pas jeter de déchets ou cendres dans son réceptacle, s'abstenir d'accumuler des déchets, cendres, etc., dans sa cour, hangar ou tout autre endroit.

M. Nantel compte sur le concours de tout citoyen soucieux de la propreté et de l'hygiène pour faire de Montréal une ville dont le séjour sera agréable pour tous.

Une soirée à Sainte-Brigide

Dimanche, le 16, dans la grande salle de l'Académie Sainte-Brigide, un public choisi assistait à la conférence-concert organisée par l'Association des anciens élèves de cette école.

On voyait aux premiers rangs M. le curé J.-P. Desrosiers, qui avait accepté de présider la soirée conjointement avec M. C. Gauthier, président de l'Association; le R. P. Robillard, des Pères Blancs d'Afrique, le R. F. Romon-Georges, directeur de l'école, le R. F. Modestus et Raymondien, M. l'évêque H. Emond, M. J. Lafrenière, M. Charlemagne Rodier, M. Fabien Guilford, M. Philippe Aubé, M. S. Alarie, M. Armand Lefebvre, M. Albert Lapierre, M. J.-C. Viens, M. Octavien Giroux.

Le principal numéro au programme était la conférence de M. Charlemagne Rodier intitulée "Ste-Brigide anecdote".

M. Rodier, par des anecdotes tantôt émues, tantôt gaies, mais toujours vivantes, fit en quelque sorte l'histoire de la vieille école Sainte-Brigide.

Le conférencier, présenté par M. C. Gauthier, a été remercié au nom de tous, par M. l'évêque H. Emond. Un intéressant concert complétait le programme, on a eu le plaisir d'entendre deux jolis duos très artistiquement chantés par M. et Mme S. Alarie; quelques récitation par M. Lorenzo Barbeau, qui furent très goûtées du public; deux morceaux de chant exécutés avec beaucoup d'expression par M. Albert Lapierre; quelques morceaux d'orchestre sous la direction de M. Armand Renaud; et enfin une jolie opérette "Une minute trop tard" interprétée avec art et entraînement par M. C. Gauthier et Sylvia Alarie.

M. R. Renaud, qui était au piano d'accompagnement s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de brio. Puis M. le curé J.-P. Desrosiers dans une allocution toute paternelle a félicité le conférencier ainsi que tous ceux qui avaient figuré au programme de cette soirée, ajoutant que les anciens donnaient un bien bel exemple de gratitude envers leurs professeurs d'autrefois à la jeune génération de l'école Ste-Brigide.

Invité à prendre la parole, le R. P. Robillard se dit heureux de recevoir son Alma Mater et après avoir rendu un hommage ému aux Frères des Ecoles Chrétiennes, auteurs de sa formation première, il nous parla de ses chères missions de l'Ouganda, ce qui intéressa beaucoup l'auditoire.

Pour susciter des vocations et alimenter dans les familles la vie chrétienne.

L'INSTITUT DE LA
PROVIDENCE

Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres, dites Soeurs de la Providence

Préliminaires et fondation. 1800-1844

\$1.50; \$1.65 franco.

Service de librairie du Devoir

LE CINÉMA
ET LA CENSUREUNE LETTRE DE L'ASSOCIATION
CATHOLIQUE DES CHE-
MINOTS DU CANADA

L'Association des cheminots du Canada vient d'adresser la lettre suivante à M. Taschereau au sujet de la censure des vues animées.

M. L.-A. Taschereau, Hôtel du Parlement, Québec.

Honorable Monsieur:— Le groupe central de l'Association des cheminots du Canada réuni en assemblée mensuelle, le 8 mai dernier, a adopté à l'unanimité un vote de félicitations à l'honorable premier ministre de la province pour sa récente attitude énergique vis-à-vis les producteurs de films américains.

De plus, il forme le souhait que la censure soit aussi étendue aux pièces théâtrales.

Pour l'Association catholique des cheminots du Canada.

Groupe central. J.-A. MILETTE, secrétaire-correspondant

LA FÊTE DE
DOLLARD A
QUEBECLES JEUNES DE L'A. C. J. C. OR-
GANISENT UNE CELEBRATION
DIGNES DU HEROS DU LONG
SAULT

Québec, 24. (D.N.C.) — La fête Dollard a été célébrée hier, à Québec, en deux endroits différents, à Notre-Dame du chemin et à Saint-Malo. Hier après-midi, le cercle Montcalm de l'A. C. J. C. a célébré la fête de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, les héros du Long Sault. Cette célébration a eu lieu à 2 heures 30, la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin. Elle était sous le patronage du R. P. Hudon, S.J., curé de Notre-Dame du Chemin.

Les orateurs ont été M. l'abbé Adolphe Roberge, aumônier général du comité régional québécois de l'A.C.J.C. et le R. P. Richard, S.J., aumônier du cercle Montcalm. Une foule nombreuse y assistait.

A St-Malo, hier matin, il y eut communion générale pour tous les membres de la garde Dollard des Ormeaux.

A 10 h. 15, une grande messe solennelle à laquelle assistaient la garde Dollard des Ormeaux et les cadets ainsi qu'une délégation des autres gardes de la brigade et autres dignitaires civils, a été célébrée. M. l'abbé Joseph Boutin, professeur au séminaire de Québec, a prononcé le sermon de circonstance.

A 2 heures à eu lieu une grande revue militaire dans la rue Marie de l'Incarnation. L'inspection a été faite par Mgr Bouffard, P.M., le chapelain de la garde Dollard, MM. les vicaires de Saint-Malo; le président de la Fédération, M. T. Martin; M. le colonel J.-A. Hamel, brigadier, et son état-major.

A 3 heures, les gardes se sont rendues en pèlerinage à Notre-Dame des Victoires, où il y a eu sermon donné par M. l'abbé A. Robert, du séminaire et salut solennel. Aujourd'hui c'est la paroisse Notre-Dame de Grâce qui célèbre cette fête. Une messe solennelle a été chantée ce matin à 8 heures. Ce soir, M. l'abbé E.-V. Lavergne prononcera une conférence sur Dollard des Ormeaux.

La persécution au Mexique

Nous recevons du secrétariat de l'A.C.J.C., la traduction, empruntée à une revue belge, d'un émouvant appel de l'Association de la Jeunesse mexicaine à la nation mexicaine.

La Jeunesse catholique y proteste "contre la fermeture des églises construites pour le peuple et par le peuple, contre les traitements inhumains infligés à des vieillards et à des infirmes qui, privés de leur toit, sont jetés à la rue; contre l'expulsion d'hommes exemplaires et de vierges saintes qui, abandonnant notre sol, iront faire le bien chez d'autres peuples."

"Malgré, dit-elle, leur résignation héroïque et leur amour du véritable peuple mexicain, leur histoire redira dans tous les continents de la terre, la déchéance de la patrie."

La Jeunesse catholique proteste encore "contre la récompense donnée à ces anges de la paix, qui, pendant tant d'années, ont protégé veillé par veille les trésors d'un amour désintéressé au chevet du mendiant, du potentat, du croyant ou de l'incrédule."

La Jeunesse mexicaine s'engage à réclamer énergiquement la réforme de la Constitution, au nom de laquelle on prétend agir.

A la Fédération nationale
St-Jean-Baptiste

Mardi prochain, le 25 à 8 h. du soir Mlle Madeleine Thibodeau révéra à la Fédération 443, Sherbrooke est, l'intéressante conférence qu'elle a donnée la semaine dernière sur la Tunisie avec projections lumineuses.

Les personnes qui prendront part à la quête du Denier National sont spécialement invitées à y assister. (Communiqué.)

Une conférence de
M. Joseph Versailles

C'est mercredi prochain, le 26 courant, qu'aura lieu à l'hôtel de ville de la Pointe-aux-Trembles, une causerie par M. Joseph Versailles, maire de Montréal-Est. Le conférencier entretiendra son auditoire sur notre développement économique et pour compléter cette soirée, un programme musical des M. Joseph Saucier, baryton, et Mlle C. Joseph Saucier, baryton, et Mlle Paula Lasalle, violoncelliste.

Au collège Bourget

Vendredi, le 28 mai, à huit heures, dans la salle académique du Collège Bourget, les élèves interpréteront le beau drame intitulé: "Garcia Moreno", en trois actes, avec choeurs accompagnés par l'orchestre.

MME LETANG
GAGNE SA CAUSELE CONSEIL PRIVE CONDAMNE
LA CIE DES TRAMWAYS D'OT-
TAWA A PAYER \$4,607.65 DE
DOMMAGES A L'APPELANTE
POUR UN ACCIDENT

Ottawa, 24. — La Cour Suprême du Canada vient de recevoir de Londres un télégramme annonçant que le Conseil Privé a donné gain de cause à madame Noé Letang, de la Pointe-Gatineau, dans sa poursuite contre la Compagnie des tramways d'Ottawa, cassé le jugement de la Cour Suprême et rétabli celui de M. le juge Joseph Demers qui, en Cour Supérieure, à Hull, lui avait accordé \$4,607.65 de dommages à la suite d'un accident.

Le 18 février 1921, Mme Noé Letang, de la Pointe-Gatineau, montait l'escalier situé sur la falaise de Rockliffe, près d'Ottawa, et par lequel on arrive à l'endroit appelé "Station de la Pointe Gatineau, à Rockliffe". En montant dans cet escalier, qui était glissant, elle a trébuché et s'est fracturé le poignet gauche, et, quelques semaines plus tard, il a fallu lui amputer le bras. De là, une poursuite au montant de \$5,000 en dommages-intérêts contre la "Ottawa Electric Railway Company", par l'entremise de Me Auguste Lemieux, C.R., avocat, à Ottawa. Madame Letang a allégué à l'appui de son action, que cet accident était dû à la faute et à la négligence de la Compagnie des tramways qui n'avait pas entretenu cet escalier.

La cause s'est instruite devant le juge Joseph Demers, en Cour Supérieure, à Hull, et jugement a été rendu en faveur de madame Letang pour la somme de \$4,607.65 avec intérêts et dépens.

Au procès, il fut prouvé que l'escalier en question avait toujours été tenu dans un état déplorable.

La Compagnie des tramways d'Ottawa a été condamnée à payer. Cette cause a été plaidée au mérite les 26 et 27 avril dernier, devant le Conseil privé composé de lord Cave, lord Haldane, lord Shaw, lord Atkinson et lord Parmoor.

Le Conseil privé vient de déclarer en cette cause que, vu les variations climatiques, les changements subits de température qui caractérisent les hivers canadiens, Madame Letang était parfaitement justifiable de se servir de l'escalier ou elle était tombée, le jour de son accident, sans être taxée de négligence contributive, attendu que l'état de cet escalier changeait constamment du jour au lendemain et que, dans ces circonstances, il lui était impossible de s'en rendre compte, d'une façon absolument certaine.

Le Conseil privé a de plus décidé qu'un défendeur ne peut prouver que ce qu'il allégué dans son plaidoyer et que le tribunal ne peut, d'office, suppléer à ses omissions.

Par sa décision, la Compagnie des tramways d'Ottawa n'ait simplement les allégations de la demande sans cependant plaider spécialement et affirmativement la négligence contributive de la demanderesse. Le Conseil privé vient de décider qu'un plaidoyer doit comprendre tous les moyens de défense, tous les modes d'exception à l'encontre de l'action, qu'un défendeur ne peut pas soulever, après coup, en appel, une question de négligence contributive qui n'a été aucunement plaidée dans sa défense écrite et ainsi prendre la partie adverse par surprise. Le Conseil privé a également décidé que, en l'absence d'une allégation de négligence contributive de la part de la partie poursuivante, celle-ci doit être légalement présumée avoir agi avec prudence.

Bibliographie

La TERRE-SAINTÉ, témoin de l'Évangile, par le Père P.-E. Farley, c.s.v., professeur au Séminaire de Joliette.

Brochure de 32 pages in-8, avec couverture ornée d'un dessin original. Nouvelle édition.

APPRECIATIONS

Cette brochure vaut un gros volume par le sujet qu'elle traite et la valeur littéraire de l'auteur. Chacun des courts chapitres qui la composent forme un petit tableau d'une haute valeur historique et artistique. (Enseignement Primaire, mai 1925).

"La brochure du Père Farley, que nous voudrions plus ample, est émouvante et d'une lecture éminemment instructive et facile pour tous. Il a réussi à évoquer dans ces pages la douce et aimante figure du Christ, et tous ceux qui le liront le remercieront d'avoir si délicieusement remué leurs âmes au contact des divines réalités". (F. Mathieu Daunis, O. F. M.).

"Ces pages où souffle un bon vent surnaturel, dénotent un beau talent d'observation en même temps de la parole révélée. On lit cette brochure d'un trait, tant le charme du style et l'originalité de la narration nous captivent... Ceux qui comme le Révérend Père, ont fait semblable voyage et n'en ont pas rapporté les mêmes convictions exégétiques, feront bien d'acheter sa brochure. Ils auront beaucoup plus que pour leur argent". (F. S. dans le Canada Français, mai 1925).

En vente à la Librairie du Devoir et chez l'auteur. Prix 10 sous.

Grande activité
dans l'Ouest canadien

Winnipeg, 24. — "Dans tous mes voyages à travers l'Ouest je n'ai jamais vu autant d'activité que cette année", déclare M. S. J. Hungerford, vice-président du Canadian National, arrivé ici vendredi après une tournée d'inspection de la région de l'Ouest. M. Hungerford a constaté une grande amélioration dans les affaires et des perspectives de récoltes excellentes.

Parlant de la Colombie-Britannique, M. Hungerford dit que la récolte des fruits s'annonce considérable cette année. Cette province fait aussi un gros commerce de bois avec l'Europe et le côté est de l'Amérique du Nord par le canal de Panama.

M. S. J. Hungerford sort MM. C. P. Browne, ingénieur en chef et W. A. Kingsland, gérant général de la région de l'Ouest. Tous trois ont partis dimanche pour retourner dans l'est par Duluth et Chicago.

UN DÉFILÉ DE
SOCIALISTESUNE LETTRE DE LA SECTION
BOURGEOISE AU MAIRE ET AU
CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-
REAL A PROPOS DE LA MANI-
FESTATION DU PREMIER MAI

La section Bourgeoise de la Société Saint-Jean-Baptiste a envoyé la lettre suivante au maire et aux conseillers municipaux de Montréal:

La Société Saint-Jean-Baptiste, section Bourgeoise, se permet d'attirer votre attention sur la manifestation socialiste qui s'est déroulée le 1er mai dernier dans notre ville. Une population, composée aux trois quarts de catholiques convaincus, a vu un défilé qui symbolisait le désordre et l'anarchie. C'est à peine si le drapeau rouge n'a pas été arboré à travers nos rues.

Profondément blessés dans nos convictions les plus intimes, nous ne pouvons que vous faire parvenir notre pleine adhésion aux paroles si fermes que Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier a prononcées publiquement à ce sujet. Tout nous porte à croire que l'autorité municipale s'est trouvée surprise par ce déploiement de forces antisociales et n'a pu prendre en dernière heure toutes les mesures nécessaires. Nous comptons bien qu'une telle provocation ne se produira plus à l'avenir.

Dans cet espoir, nous vous offrons, Monsieur le maire, à vous et à Messieurs les échevins, l'assurance de nos plus dévoués sentiments.

Le secrétaire,
Jos.-Raoul SPENARD,
1824, Cartier, Montréal.

De bons livres
à prix modique

FOYER ROMANS

"Cette collection a sa place parmi les meilleures publications destinées aux familles" — Revue des Lectures, (abbé Bethléem).

Élegants petits volumes, sous couverture en trois couleurs, plus de 150 pages. Prix régulier .20s l'unité, maintenant à .15s par la poste, .13s au comptoir.

A la douzaine, au comptoir \$1.25, par la poste \$1.50.

LES VOLUMES NO 1 ET NO 2 SONT ÉPUISÉS

3.—La plus Riche, par Mary Floran.

4.—Leur Fille, par Pierre du Châtelet.

5.—Non Lâché, par Berthe Neullier.

6.—La Petite Clary, par Mario Donal.

7.—Ames Fortes, par Oscar de Férézy.

8.—La Dette de l'Orpheline, par P. Féval, fils.

9.—Pascalette, par Berthe de Puybosc.

10.—Mariage Idéal, par Clément d'Orléans.

11.—Le chemin de Longue Étude, par F. O'Neill.

12.—Qu'il... par Pierre Gourdon.

13.—Le Coffret Byzantin, par Lionel de Movet.

14.—Enez-Heussa, par Salva du Béal.

15.—Le Fils de Stenio Morell, par Edmond Cox.

16.—L'Ancre au Port, par Jean Guy.

17.—Le Comte Ramanes, par Antony Dreyer.

18.—Nadette, par Mary Thierry.

19.—La Gardienne du Seuil, par J. de Coulomb.

20.—Pour Racheter, par Henry Franz.

21.—Les Demoiselles Bleues, par Mario Donal.

22.—En Province, par Pierre du Châtelet.

23.—Douce Etiole, par Antony Dreyer.

24.—Colibri en Exil, par Florence O'Neill.

25.—Projet de Tante, par E. Mathé.

26.—Quand le Bonheur Passe, par Jean Guy.

27.—La Griffe du Destin, par Lionel de Movet.

28.—Mademoiselle Millions, par Mary Floran.

29.—La Réfugiée, par Pierre Gourdon.

30.—Vers l'Honneur, par M. La Brugère.

31.—L'Héritier des Saint-Blaise, par O. de Férézy.

32.—Pour le Foyer, par Claude Bellecombe.

33.—L'Araignée File, par Mario Donal.

34.—Labeur sans Gloire, par B. de Puybosc.

35.—La Croix du Grand Maltre, par G. de Weede.

36.—Revanche, par la Baronne d'Orsan.

37.—Les Abymes, par Andrée Vertiol.

38.—Pour Micheline, par Henry Franz.

39.—La Maison Grise, par Philine Burnet.

40.—Honneur pour l'Honneur, par Marie Stéphan.

41.—Loin de l'Aïeule, par J. Donal.

42.—L'Homme chez les Pantins, par G. de Weede.

43.—Chiffon! par Pierre de Sazet.

44.—Le Coeur S'éveille, par Mme Charles Péronnes.

45.—Petite Etiole, par Henry Franz.

46.—Jusqu'à la Mort, par Mario Donal.

47.—Les Haudry, par Andrée Vertiol.

48.—Marthe et Marie, par Pierre du Châtelet.

49.—Gilbert Darame, par G. de Bourget.

50.—Sœur d'Adoption, par Henry Franz.

51.—Le Jardinier de la rue du Silence, par Z. Fleuriot.

52.—Les Pupilles de Madeleine, par M. de Harcourt.

53.—Cane de Fréménil, par Romain Le Monnier.

54.—Parfide, par Pierre du Châtelet.

55.—L'Indissoluble, par Mme Chs Péronnet.

Service de Librairie du Devoir, 336 Notre-Dame est, Montréal.

Brassée
à votre goût

Il est facile de comprendre pourquoi la DOW OLD STOCK ALE est si populaire...

DOW met dans la Old Stock Ale la force et la qualité supérieure que vous désirez dans la bière que vous buvez.

Puis, pour vous plaire davantage, il est donné à cette bière Old Stock Ale la parfaite et riche saveur qui satisfait tant. C'est là le secret de sa popularité

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour une bière parfaite sous tous les rapports.

Vos Vacances
en EUROPE!

Angleterre — Belgique — France

Normandie — Bretagne

Inscrivez-vous

Immédiatement

"VOYAGE

ECONOMIQUE"

32 Jours \$335

Tous frais compris

Classe "Touriste"

Départ: 7 juil. par le REGINA

Demandez le programme à

VOYAGES HONE - 88 St. Jacques

ou à l'agent de votre localité

LAURENT TURCOTTE

Directeur du Service de langues

françaises

211 McGill, Montréal, Ma. 7790

ou à l'agent de votre localité

WHITE STAR LINE

SERVICE CANADIEN

Association

des dactylographes

CERTIFICAT — CONDITIONS

POUR L'OBTENIR

Bien que l'on puisse envoyer les

épreuves en tout temps, l'époque la

plus convenable pour les collèges et

les couvents est à la fin de l'année

scolaire. Autant que possible faire

parvenir les

Au Canada et à l'étranger

LE CABINET KING OBTIENT UNE MAJORITE DE 13 SUR LE BUDGET — TRES BON DISCOURS DE M. BOURASSA — LES MINISTRES ANGLAIS SONT ENCORE EN GREVE — LA CRISE DU FRANCAIS — LES RIFAINS LANCENT UNE NOUVELLE ATTAQUE — UNE REVOLUTION EN POLOGNE

CANADA

Assez gravement malade, M. Arthur Meighen, chef du parti conservateur n'a pu prononcer son discours sur le budget.

Le vote sur le budget a été pris à 4 heures, mercredi matin, après des discours de MM. Bennett, Bourassa, Mackenzie King et quelques autres. M. Bourassa se prononce en faveur du budget Robb à cause des améliorations réalisées. La majorité en faveur du budget a été de 13 voix.

Jeudi, la discussion de la Chambre a porté sur les traités de commerce avec l'étranger.

SOCIETE DES NATIONS

La Chine, la Pologne et le Brésil sont prêts à retirer leur demande d'un siège permanent au Conseil de la S. D. N. Il ne reste que l'Espagne dont l'attitude est intransigeante.

L'Allemagne a proposé qu'il ne soit pas employé d'armes, de chars d'assaut, de canons à longue portée ni de gaz asphyxiants dans les guerres futures.

Le Japon a proposé une conférence de désarmement naval entre lui, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

GRANDE-BRETAGNE

Ni les propriétaires de mines ni les mineurs n'ont voulu accepter les propositions du premier ministre Baldwin pour le règlement de la grève. Il semble que celle-ci se prolongera encore.

FRANCE

Le franc a considérablement baissé au commencement de la semaine, mais il s'est un peu amélioré jeudi et hier. On parle d'améliorer la réserve d'or, mais la Banque de France s'y oppose.

MAROC

Après avoir subi une attaque de leurs adversaires, les Rifains en ont lancé une dans un autre secteur, celui de Tanger, et ont massacré un grand nombre d'habitants de cinq villages.

POLOGNE

Le mouvement insurrectionnel du maréchal Pilsudski a presque complètement réussi.

L'ancien gouvernement a été renversé et un cabinet temporaire composé en majorité de hauts fonctionnaires, a été constitué. On se propose de tenir des élections générales sous peu, mais il se fait une pression pour que Pilsudski proclame la dictature.

A Posen, un groupe important ayant à sa tête le général Haller, est opposé au gouvernement et se prépare à reprendre la guerre civile pour renverser le nouveau gouvernement.

MEXIQUE

Le légat du pape au Mexique a été expulsé sous prétexte qu'il a fait des déclarations fausses lors de son entrée dans ce pays.

C. H.

Les Cloches de Corneville à Sherbrooke

Sherbrooke, 22 (D.N.C.) — Le choeur de la cathédrale de Sherbrooke, sur les instances du public, a décidé de répéter les 1er et 2e juin prochains l'opérette: "Les Cloches de Corneville" qui a obtenu un vif succès lors des deux récentes auditions données à Sherbrooke.

Une conférence de l'abbé Beaudin

M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier de la section centrale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a donné une intéressante causerie vendredi soir. Il a surtout répondu à toute une série de questions que quelques-uns des membres lui avaient soumises. Ces questions portaient sur des notions de théologie et sur l'histoire canadienne.

M. J.-N. Blanchet, président de la section centrale, occupait le fauteuil et M. Jules Bourbonnière agissait comme secrétaire. L'assistance était nombreuse.

CENTENAIRE DES OBLATS

AU CAP-DE-LA-MADELINE

Les Pères Oblats, gardiens du sanctuaire de la Reine du T. S. Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, se préparent à célébrer le centenaire de l'approbation canonique de leurs statuts réguliers et de leur institut.

La fête aura lieu au sanctuaire même le 30 mai prochain et à raison des circonstances de temps et de lieu où elles se dérouleront, ces fêtes revêtiront un caractère éminemment populaire.

Ces solennités attireront, sans doute, des quatre coins de la province, nombre de pèlerins de tout âge et de toute condition; mais le gros de la foule qui envahira la propriété de Notre-Dame du Cap à cette occasion sera formé de ceux des amis des Oblats de la région trifluvienne qui, pour diverses raisons, tiendront à manifester avec eux, des nombreux pèlerins de Sorel et de Grand'Mère qui ont choisi ce jour pour venir prier et acclamer la Reine du Rosaire.

Sa Sainteté le Pape Pie XI sera d'esprit et de cœur avec les pèlerins, grâce aux insignes faveurs spirituelles qu'il a daigné octroyer à ceux qui prendront part à la solennisation de ce glorieux anniversaire. Soit:

1o. Une indulgence de 300 jours pour l'assistance à tout exercice d'un triduum préparatoire, pourvu qu'on y assiste avec des sentiments de contrition;

2o. Une indulgence plénière pour tous les fidèles qui auront assisté à tous les exercices de ce triduum, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife;

3o. Une autre indulgence plénière aux mêmes conditions, à tous les fidèles qui recevront la Bénédiction Papale à la clôture des fêtes. (Indult de la S. Pénitencerie, 11 déc. 1925).

L'Épiscopat sera avec les Oblats dans la personne de S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et de son nouvel auxiliaire, Mgr Comtois. D'autres évêques, il faut l'espérer, seront assez favorisés pour répondre à l'invitation des Pères Oblats.

Cet appel s'adresse, sans restriction aucune, à tous ceux qui ont eu l'honneur de bénéficier des miséricordes de la Reine du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, par l'entremise de ses desservants attitrés.

Que tous, de près ou de loin, aident par leur présence à préparer un triomphe digne de l'Immaculée Mère et Patronne des Oblats.

Dans quelques jours, nous publions le programme complet de la fête et du triduum préparatoire. (Communiqué.)

Les élèves du conservatoire Racicot

Jeudi soir, le 20 mai, à la salle Saint-Sulpice, a eu lieu une audition d'élèves donnée par les chanteurs du Conservatoire Racicot. Les directeurs de cette école, Mlle C. Racicot et M. A. Lacombe, ont reçu des félicitations.

Les chœurs composés des élèves de chant de M. A. Lamoureux, ont exécuté brillamment les "Bergerettes" de Dubois, et surtout le "Renard et le Bouc" de M. A. La Fontaine. Parmi les solistes, mentionnons Mlle V. Delisle, J. Hardy et M. Tétrault. MM. P. Trudeau, C. Cadot, A. La Fontaine, R. Bourgault et G. Desmarais.

Les accompagnatrices ont été à la hauteur de leur tâche: Mlle C. Rioux, M. Lamoureux, P. Charrest et M. A. Grégoire.

La classe de piano, représentée par Mlle B. Gariepy, R. Simard, S. Filion, A. Durand, M. Lamoureux, J. Lepage et G. Dubreuil, a été également applaudie.

Signaux parmi les pièces les plus belles, le quatuor "La chère maison" de J. Dalcroze, "La Vieille Fontaine" et "Au Clair de la Lune" de A. Lamoureux, et "Le Renard et le Bouc" fugue extrêmement difficile, de M. A. La Fontaine.

La conférence de M. Jean Melançon a intéressé le public.

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

M. Melançon à Saint-Sulpice

Jeudi soir, à la salle Saint-Sulpice, M. Jean Melançon, professeur de diction, a donné devant un auditoire nombreux une conférence sur l'art de dire. Malgré l'apparente aridité du sujet, les applaudissements qui accueillirent le conférencier lui manifestèrent jusqu'à quel point son auditoire était sympathique.

A trente ans d'intervalle, la même scène se reproduisait, dit-il, alors qu'il était élève au collège Ste-Marie, et qu'on avait lu dans le grand cahier des classes: "Ce soir à huit heures, conférence à la grande salle académique, par un professeur de diction." Il a raconté le plaisir que lui avait causé cette bonne nouvelle et quelle influence cette simple petite conférence eut sur sa destinée. Puis, des souvenirs personnels; d'un hommage de reconnaissance à ses anciens professeurs jésuites, et au Révérend père Turgeon d'heureuse mémoire, il passa à son sujet. Ce fut surtout une leçon qu'il donna. Dire l'utilité de l'élocution, c'était déjà bien: en donner l'exemple, c'était mieux.

On remarqua d'abord l'aisance et la distinction de sa parole; mais lorsqu'il eut enseigné à bien respirer, à bien articuler, la suite même de sa conférence en devint un modèle. On n'en perdait pas un mot, pas une syllabe, pas le moindre petit e muet, dont l'escamotage est à la fois si facile et si pénible.

Il respira, il articula, il gesticula devant son auditoire, ou plutôt avec lui; c'était plaisir de voir les figures se modeler sur la sienne, les bouches redire les mêmes sons, élargir les commissures, arrondir les lèvres, serrer ou desserrer les dents pour dire A-E-I-O-U.

Après avoir relaté comment, il y a vingt-cinq ans, la citation de la Conscience de Victor Hugo, dans un sermon de retraite à Notre-Dame, l'avait impressionné, M. Melançon essaya de faire partager son émotion d'autrefois. Quand la pièce fut terminée, après le point final et le geste dernier, les applaudissements hésitèrent, tant les coeurs étaient serrés.

M. Melançon fit alors passer son auditoire des larmes au rire. Ses quatre façons de s'asseoir et ses six façons de marcher sont à la mode.

Trop tôt, il referma son grand cartable noir.

Il ne voulait pas cependant terminer sans rappeler le mouvement qui se fait actuellement pour le bon langage.

"Des hommes éminents, dit-il, ont donné des conseils pour améliorer chez nous le bon langage. L'un a touché du doigt la plaie sociale qui a le plus contribué à défigurer notre parler; cette plaie, c'est le style de Lacombe, qui nous sert chaque semaine. Il serait donc urgent de le faire disparaître non seulement du journal, mais aussi de certains concerts irradiés, sous prétexte de "folklore".

"Nous voulons améliorer le langage? Que nos cercles d'amateurs soient plus scrupuleux dans le choix de leurs pièces et l'interprétation de leurs rôles, et au lieu de nous donner du gros, de la bouffonnerie, qu'on tente plutôt de nous faire goûter un beau dans un langage distingué.

"Nous voulons améliorer le langage? Que les parents donnent l'exemple à leurs enfants en chassant de leur conversation les anglicismes.

"Nous voulons améliorer le langage? Que certains parents, trop nombreux, hélas, à Montréal cessent de faire élever leurs petits par des servantes de langage vulgaire. Demandez-nous ce que nous avons fait jusqu'ici pour parler avec une régularité incomparable et la date désignée. Et cette livraison du mois de mai, sous la signature de M. l'abbé Georges Robitaille, professeur au Séminaire de Joliette, nous raconte d'abord comment une légende en train de disparaître a dupé bien des gens sous le couvert du jansénisme. Payez, qui a toujours une affection intelligente pour la revue, y publie, cette fois, une Prière en vers, hommage reconnaissant à sainte Thérèse de Lisieux. Ensuite, vient Le vote des femmes, avec

lui avait dit des catholiques, s'appuyait sur l'Écriture pour formuler son enseignement; ensuite, par cette citation des Saints Livres, il sautait par la base même ce protestantisme, qui prétendait tirer toute sa doctrine de la Bible. C'était pour l'esprit de Masugoré une acquisition considérable. Il en fut extrêmement réjoui et demanda des livres pour étudier la question. Obéissant à son désir, le Père lui

passa une brochure sur l'origine du protestantisme et l'histoire de Luther, ainsi qu'un commentaire du Saint-Evangile.

Dans la suite Masugoré, tout en continuant d'aller chez les Protestants, venait de temps en temps chez le Père Martin, et lui posait ses doutes. Toujours il sortait des visites, éclairées, rassurées et fortifiées. De plus en plus se formait en lui la conviction que la vérité était chez les catholiques.

Il y avait déjà deux ans que Masugoré venait ainsi s'instruire de temps en temps chez le P. Martin, lorsque celui-ci apprit un jour à son catéchisme que bientôt il allait quitter Kagoshima et qu'en son remplacement devait venir des missionnaires franciscains de Hokkaido. Masugoré, à cette nouvelle, fut consterné. Sans compter l'attachement légitime ressenti pour le P. Martin, qui avait toujours dissipé ses doutes avec tant de sagesse et de bonté, il appréhendait fortement que le missionnaire remplaçant professât, comme il était habitué de la constater chez les Protestants. Le P. Martin, à qui Masugoré fit part de sa vive inquiétude, le rassura aussitôt: "Je vous en prie, soyez bien tranquille sur ce point. Je

restais toujours modeste et sympathique, au point que le premier entretien avec lui, on se sentait vivement porté à l'estimer et à l'aimer.

La première entrevue ne se borna guère qu'à une cérémonie de présentation. Mais quand le bon vieux nous quitta, il ne manqua de se recommander à ma bienveillance, en faisant mille saluts et promettant de revenir sous peu. De fait, un semaine s'était à peine passée que le bon vieux fut réapparaître. Cette fois, c'était pour exposer ses doutes. Une des premières difficultés qu'il présentait était celle-ci: "Est-ce vrai qu'au seizième siècle l'Eglise catholique serait devenue tellement corrompue dans ses chefs comme dans ses membres, qu'elle aurait perdu l'esprit du Christ, son fondateur, et que cet esprit aurait été le partage exclusif de la Réforme inaugurée par Luther?"

(à suivre)

Quel est l'abonné... qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES FÉLIX, administrateur et propriétaire.

CONFIEZ-NOUS VOS FOURRURES

Nous les assurons contre
LES MITES LE FEU LE VOL

et nous vous les retournerons en bon état à l'autonne.
Les fourrures emmagasinées à notre maison sont nettoyées et lustrées gratuitement.

Téléphonez-nous
EST 1614

CHAS DESJARDINS & Co.

1170, RUE ST-DENIS
près Sainte-Catherine
Maison exclusivement canadienne-française.

toutes les excellentes raisons contre. C'est M. l'abbé Joseph Ferland qui, en deux articles, dont le premier paru au mois d'avril, met les lecteurs en garde contre cette utopie dangereuse. Si vous voulez savoir quel est le plus pauvre, lisez attentivement la poésie de Milliet. Probablement que ce n'est pas celui que vous pensez. Et les historiens se délecteront sûrement dans les bonnes pages du Père Simard, O. M. I., consacrées aux *Études d'histoire religieuse*. M. Maurice Hébert continue ses fines et opportunes critiques. Dans ce numéro, il nous dit d'une façon délicate tout le bien qu'il faut penser du livre du Père Omer Le Gresly, eudiste acadien, livre intitulé *L'enseignement du français en Acadie*. De son côté, M. C.-J. Magnan, sous la rubrique, *La France que nous aimons*, nous expose les motifs que nous avons de rester attachés au pays de saint Louis. Après on trouve *La chronique de l'Université*, remplie de justes réflexions sur les faits les plus importants du mois. Et la bibliographie si abondante et si actuelle couronne toute cette série de travaux capables de ceux qui veulent se mettre au courant du mouvement des idées qui préoccupent davantage aujourd'hui. Encourageons donc le *Canada français*. C'est une des meilleures façons de travailler au perfectionnement de sa race. Abonnement, \$3.00 par année. Casier 218, Université Laval, Québec. (Communiqué.)

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES
CORPS VERRUEUX D'URILLONS,
SÔR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte
FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

continuer de le recevoir tous les mois, pour cinquante sous seulement par année.
Adressez: L'Oiseau Bleu, 296 St-Laurent, Montréal.

Le congrès des hygiénistes du monde

Le docteur Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, nous a fait part de ses impressions sur son voyage récent à Londres, où il est allé représenter le Canada au Congrès général des hygiénistes du monde, convoqué par la section d'hygiène de la Société des Nations. Quinze pays étaient représentés et les congressistes ont tenu des séances pendant quatre semaines à Londres et une semaine à Genève, pour préparer, étudier et adopter des rapports très élaborés.

Les principaux travaux ont porté sur l'organisation et le fonctionnement des services sanitaires d'un pays, de l'Angleterre en particulier, sur l'approvisionnement de l'eau, sur le système des égouts, sur l'enlèvement et le traitement des déchets, sur la tuberculose, sur l'inspection des écoles.

Le docteur Boucher fait les plus grands éloges du système sanitaire anglais.

Pour améliorer la cour des jeunes délinquants

Le juge Lacroix, qui dirige la Cour des jeunes délinquants, a fait parvenir au maire et aux échevins une requête sur les besoins urgents de la Cour. Il recommande fortement un nouveau local plus spacieux et mieux disposé afin de traiter avec les égarés qui conviennent à leur âge les enfants qui sont traduits devant la Cour.

Le juge réclame deux maisons distinctes si possible, l'une pour la Cour proprement dite et l'autre pour la détention des accusés et des coupables. La première devra contenir une large salle d'attente qui puisse loger entre deux cent cinquante et trois cents personnes; le tribunal sera assez spacieux pour loger commodément les intéressés, avec une salle spéciale attenante pour entendre des cas particuliers. Quant à la maison de détention, il y aurait des salles séparées pour les garçons et les filles, avec des cours de récréation, des chambres de repos, des bains, des dortoirs de 50 à 60 lits, un gymnase et toutes les commodités voulues pour enlever chez l'enfant la pensée d'une prison.

On mentionne comme site convenable un immeuble appartenant aux Soeurs du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Cadieux; l'école Aberdeen, rue Saint-Denis; la maison de l'Union Nationale française, rue Viger; l'école Montcalm, rue Demigny.

Un incendie qu'on a allumé

Le commissaire des incendies Emmett Quinn a ordonné de déterminer comme témoin Joseph Rabow, 9978, avenue Hôtel-de-ville, dont la

maison a brûlé jeudi. Le chef Gauthier a déclaré que le feu était allumé à neuf endroits différents dans la maison. Il opine pour un incendie. Rabow déclare qu'il dormait et ne sait comment expliquer. Il contredit sa femme qui a dit que son mari, un Juif, avait allumé une chandelle pour aller ensuite prier à la synagogue.

Les examens sur les cours de civisme pour les dames ont eu lieu vendredi à l'Université de Montréal. Interrogé à ce sujet, M. Edouard Montpetit a déclaré que les résultats ne seront peut-être pas connus avant septembre ou octobre prochain à cause du surcroît de travail auquel les professeurs doivent faire face en cette période d'examens dans toutes les facultés et écoles. Le secrétaire de l'Université de Montréal est dit très satisfait de la manière dont ces cours ont été suivis par toutes les dames.

Ces cours ont été institués à la demande de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Allez où il vous plaira! le "Devoir" vous suivra

Le moment des déplacements est arrivé. Certains ont fixé l'endroit où ils passeront leurs vacances; d'autres, plus nomades, iront à droite ou à gauche.

Savez-vous que pour la modique somme de cinquante sous par mois le *Devoir* peut vous suivre partout?

Si vous ne vous absentez qu'une semaine, pour la somme insignifiante de vingt-cinq sous il vous suivra.

Et c'est le seul journal qui soit digne de vous suivre. C'est aussi, en voyage, le plus commode. Il y a de la lecture sérieuse en quantité pour les jours de pluie.

Quand le temps est beau et qu'on ne veut pas lire, mais seulement se tenir au courant, le *Devoir* apporte les nouvelles, toutes les nouvelles essentielles, dépourvues de la gangue de littérature de concierge qui les entoure, dans les autres journaux.

En un coup d'oeil, on voit dans le *Devoir* les nouvelles essentielles de la politique — souvent celles que n'ont pas les autres journaux ou qu'ils ont mais qu'ils gardent parce qu'ils portent un fil à la patte.

On y voit aussi les nouvelles de bourse, très bien faites; le résumé des nouvelles de sport, sans boom inutile aux organisations professionnelles qui ne sont pas du tout sportives, mais commerciales.

La page de *Fadette* ou de *Constance Gillette* charmera madame. Elle y trouvera moins de choses ramassées à coups de ciseaux qu'ailleurs, mais plus d'originalité. Enfin nos articles sont faits par des gens de chez nous — surtout. Ils sont faits aussi pour des gens de chez nous. Ailleurs, il faut sortir du personnel, semble-t-il, pour trouver des chroniqueurs qui savent intéresser les lecteurs. Cette constante pratique est comme une censure du personnel régulier.

Enfin, pour la politique étrangère, les chroniques de M. Ebray sont aux vagues élucubrations de certains autres publicistes ce qu'est le modèle en regard de la copie de l'élève.

Lisez le journal et, si vous le trouvez bien fait et utile, répandez-le. C'est un devoir. On doit faire partager aux autres une lecture qui nous plaît et nous tonifie.

"Notes et croquis sur Québec"

NOTRE PREMIERE COMMANDE EST DEJA EPUISÉE. UNE OEUVRE DE MGR L.-A. PAQUET

Un seul article publié sur les Notes et Croquis de Québec nous a fait vendre tout ce que nous avions en mains.

On sait que cette édition de grand luxe a été faite par le bureau de *Publicité du Pacifique Canadien*. C'est la traduction d'un volume de notes intéressantes, illustrées de charmantes aquarelles par Mlle Ester Brann.

Il vient à point, ce volume. A chaque instant on nous demande, en effet, pour les envoyer à l'étranger, des publications bien faites et surtout bien illustrées sur diverses villes de la province. Il n'y a pas à notre connaissance de pendant à ce volume cartonné, imprimé sur papier de grand luxe. C'est une édition superbe et qui fait honneur à l'art typographique canadien.

Dans un tout autre genre nous vient de Québec aussi un livre qui aura les suffrages de tous les lecteurs sérieux: le deuxième tome des Cours d'éloquence sacrée de notre éminent théologien, M. L.-A. Paquet.

Commandez vite. Notre pouvoir d'achat a étonné les éditeurs de Notes et croquis de Québec. Peut-être épuisera-t-on bientôt l'édition! En tous cas, si vous voulez à peu de frais faire connaître de jolis coins de Québec à vos amis de France ou des Etats-Unis, achetez ce volume.

COURS D'ELOQUENCE SACREE par Mgr Paquet de l'Université Laval.

Tome premier — Principes et préceptes — volume de 325 pages, format 8 1/4 x 5, au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

Tome deuxième — Genres et modèles — volume de 323 pages, format 8 1/4 x 5, au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

NOTES ET CROQUIS SUR QUEBEC, cartonné, dos toile, édition de grand luxe, une vingtaine de pages, 16 gravures en plusieurs couleurs. Au comptoir \$1.00; par la poste \$1.15.

L'ÉCHO DU NOËL, année complète 1925, volume fortement cartonné, format 10 1/2 x 7 1/2, 830 pages, nombreuses illustrations en couleurs et noires. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.40.

Service de Librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série 80c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Ombre et lumière

COUPS DE SABRE

5 (Suite)

Alors son âme commença à être torturée par une foule de doutes. Pour les chasser, il se mit à étudier de plus en plus l'Écriture Sainte, mais les passages qu'il ne comprenait pas se rencontrant à chaque page, il harcela les pasteurs pour en avoir l'explication. Les réponses de ceux-ci, divergentes souvent, ne satisfaisant point son intelligence, le pauvre Masugoré en vint à regretter presque d'avoir embrassé cette religion des Kirishthans, qui pourtant l'avait si bien instruit sur Dieu, sur la morale et le vertu, en lui montrant le Christ comme modèle incorruptible. Le manque de fixité qu'il remarqua dans l'enseignement des pasteurs était pour lui une pierre d'achoppement. Ce principe du libre examen que d'ailleurs il n'avait jamais compris, ni même cherché à comprendre, parce qu'il ne le prenait pas au sérieux, lui apparaissait

maintenant comme un sable mouvant sur lequel on ne pouvait construire rien de stable ni de solide. Par conséquent toutes ces sectes protestantes dont l'enseignement et les pratiques religieuses variaient à l'infini suivant les temps, les lieux et même les tempéraments de chacun des membres, ne devenaient pas inspirer confiance, parce qu'elles étaient absolument incapables de satisfaire en l'homme son besoin de vérité ni de donner une règle incorruptible à sa conduite morale.

IV

DESILLUSION

Quatre ans déjà s'étaient passés depuis qu'avait commencé cette crise intime, incomparablement plus angoissante que celle qui avait précédé le baptême de Masugoré. La pensée lui vint alors d'étudier de plus près la religion catholique dont on lui avait dit tant de mal

chez les protestants. Si, pensait-il, l'enseignement religieux des pasteurs ne paraissait plus digne de confiance, à plus forte raison le fondement de leurs critiques et de leurs attaques devait-il prêter à caution. Il allait désormais voir par lui-même ce qu'en fond il en était. C'est ainsi qu'un jour il vint faire une visite au R. P. Martin, des Missions étrangères, alors curé de Kagoshima.

Les premières questions de Masugoré portèrent sur la différence entre le protestantisme et le catholicisme. La réponse comportait un point historique et un point dogmatique. Le Père traita l'un et l'autre. Il montra par l'histoire de Luther, depuis son enfance jusqu'à son âge mûr, que le principe fondamental de la prétendue Réforme était absolument le même qui avait orienté ou plutôt désorienté la vie du réformateur; et ce principe était celui de l'insubordination et de l'infraction de toute autorité, principe formellement réprouvé par Notre-Seigneur lui-même, quand il avait dit: "Qui vous écoute m'écoute; qui vous méprise me méprise."

Masugoré tressaillait. Le Père, d'abord, contrairement à ce qu'on

Le "Devoir"

Commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour samedi et les jours correspondants:

	1926	1925
22	15	23
M A I		

Oeufs, caisses : 1,583 3,275 2,780
Beurre, boîtes : 2,168 1,518 971
Fromage, meul : 1,922 628 11,489
Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont comme suit:

Semaine finissant	1926	1925
22	15	23
M A I		

Oeufs : 18,863 23,633 15,476
Beurre : 10,659 9,076 7,119
Fromage : 19,542 17,761 31,400
Les arrivages du 1er mai à date sont les suivants:

	1926	1925
22	15	23
M A I		

Oeufs : 66,484 56,107
Beurre : 30,173 18,499
Fromage : 47,961 99,615

L'ETAT DU MARCHÉ

Un facteur important sur le marché des oeufs est le fait que l'entreposage des oeufs dans tout le pays, au 1er mai, accusait une diminution de 1,700,000 douzaines de moins que l'an dernier à pareille date. Cela tient à la tardiveté de la saison. Il en est résulté une vigoureuse compétition entre les producteurs. Sur le marché local, les prix sont plus fermes. La demande pour consommation continue d'être très bonne et le marché est actif.

Le marché du beurre était à la hausse samedi et les prix étaient plus élevés de 1 à 1-2 cent sur ceux de la semaine précédente. Le marché local a été actif, mais la demande pour exportation était nulle. Les arrivages de la semaine dernière dépassent ceux de toutes les autres semaines précédentes.

Il n'y a rien de spécial encore à signaler sur le marché du fromage. La demande de la part des importateurs étrangers n'est pas meilleure et il s'est fait très peu de transactions. Néanmoins, les vendeurs ont obtenu des prix élevés aux enchères.

Vankleek Hill, 22. — A la réunion régulière de la hall eau fromage, 457 boîtes de fromage blanc et 159 boîtes de fromage coloré ont été vendues à 17 7-8 le livre.

Victoriaville, Qué., 22. — 250 boîtes de fromage ont été vendues à 17 1-4, au cours de la réunion d'aujourd'hui, de la hall au fromage.

Cornwall, 22. — A la réunion d'aujourd'hui, 874 boîtes de fromage blanc et 1,173 boîtes de fromage coloré ont été vendues à raison de 17 3-4.

St-Hyacinthe, 22. — A la réunion de la hall au fromage et de beurre, tenue aujourd'hui, 105 boîtes de beurre pasteurisé ont été offertes et vendues à raison de 33 1-2; du beurre No 1 a été offert; 147 boîtes de fromage ont été offertes et vendues à raison de 18 1-2.

Brockville, 22. — 275 boîtes de fromage blanc et 1,494 boîtes de fromage coloré ont été offertes et vendues immédiatement, à raison de 18c, lors de la réunion de la hall au fromage, aujourd'hui.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires:

FARINE

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$9.00
Seconde patente	\$8.50
Farine forte à boulanger	\$8.30
Farine à pâtisserie	\$7.50

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	\$40.25
Gru rouge, tonne	\$33.25
Son, tonne	\$31.25
Farine d'avoine roulée 90 lbs	\$3.20
80 livres	\$2.90

OEUF

Le prix des oeufs est monté d'un sou samedi, sauf pour les seconds frais.

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:	
Strictement frais	39c
Extra frais	37c
Premiers frais	35c
Seconds frais	31c

BEURRE

Le prix du beurre est monté d'un sou, samedi.

Beurre frais:	
Crémier, no 1	35c
Crémier, no 2	34c
En bloc d'un livre:	
Crémier, no 1	36c
Crémier, no 2	35c

SAINDOUX

Tinette	17 1/2c
Enseau	18c
Enseau	20c
Saindoux composé:	
Enseau	16c
En tinette	15 1/2c
En bloc	18c

FROMAGE

A l'instar du beurre, le prix du fromage doux est monté d'un sou, samedi.	
Au morceau	29c
Doux, à la meule	28c
Au morceau	21c
Oka	30c
Suprême	33c
Kraft, lb.	35c

MIEL

Miel coulé:	
Brut, enseau de 10 livres	10c
la livre	11c
Brut, enseau de 5 lbs, la livre	11c
Blanc, bidon de 5 livres, la lb.	15c
bidon de 2 1/2 livres, la lb.	15c
LES PRODUITS DE L'ERABLE	
Sirup, le gallon	\$2.00
Sirup, par 5 gallons	\$2.00
Sucre, la lb	20c
Sucre, par baril de 220 lbs	18c

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en bourse

(Liste fournie par la maison L.-G. Beaulieu et Cie)

N.D. le	Payables le
31 mai 1926	10 juin 1926
B. C. Fishing and Packing	15c
Montreal Cottons Ltd.	15c
Montreal Cottons Ltd.	15c
West. Grocers Ltd.	15c
Canadian Pacific Railway	15c
Belgo-Canadian Paper Pfd.	15c
Mackay Companies	15c
Jamieson Public Service Co. Pfd.	15c
Sherwin Williams Co.	15c
Bank of Nova Scotia	15c
Wabasco Cotton	15c
Can. Car and Foundry Pfd.	15c
Tuckett's Tobacco Co.	15c
Tuckett's Tobacco Co. Pfd.	15c
B. C. Fishing and Packing	15c
B. C. Fishing and Packing	15c

(Lorsqu'un valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent.)

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les pommes de terre, au gros, coûtent \$2.75, prises au wagon, en sacs de 90 livres. Au détail, en sacs de 80 livres, les patates d'en bas du fleuve se vendent \$3.00, celles du Manitoba, \$2.75.

LE MARCHÉ DE L'IMMEUBLE

Ernest Pitt et Compagnie rapportent que malgré le jour de fête les ventes de la semaine se chiffrent par \$1,614,086, en comparaison avec \$1,536,911 la semaine précédente.

Westmount arrive au premier rang sur la liste avec un volume de \$200,000 sur le chemin Academy, la semaine dernière, l'honneur revenait à Notre-Dame-de-Grâce. Montréal a pris la seconde place avec une vente de \$100,000 sur la rue Sherbrooke tandis que la troisième vente importante était celle d'une conciergerie sur la rue City Councillor à \$80,000.

Les ventes sont plutôt rares pour propriétés résidentielles à prix élevés; les deux principales de cette semaine sont no 758, rue Sherbrooke ouest à \$35,000 et no 96, boulevard Westmount à \$21,000. Il y a eu par contre un grand nombre de maisons vendues à moins de \$20,000 descendant l'échelle jusqu'à \$2,000. Les ventes furent actives pour terrains vacants principalement dans les prix modérés; les maisons à appartements montent tout de même un assez bon chiffre, \$100,000 ayant été payés pour un terrain sur la rue Sherbrooke.

L'extrême opposé, se chiffre la vente d'un lot à \$100. La ville de Montréal a été à la fois acheteur et vendeur, disposant de plusieurs propriétés sur le boulevard Saint-Joseph et sur les rues Wellington et Fortune. La Compagnie des Tramways a aussi fait quelques ventes et l'hôpital Royal Victoria a disposé de plusieurs propriétés sur la rue Sainte-Famille.

Les commissaires des Ecoles protestantes du Sault-au-Récollet s'est acquis plusieurs terrains dans cette localité tandis que les commissaires des Ecoles catholiques de Montréal furent aussi des acheteurs. Il y a eu plusieurs ventes à \$1,000 et autres considérations, la plus importante étant un pâté de maisons à appartements sur les rues Dorchester et Saint-Mathieu, une propriété sur l'avenue Beaconsfield, une autre à Montréal-Nord, 48,744 pieds de terrain dans Hampstead, 10,500 pieds sur l'avenue Montrose et 130,015 pieds dans Saint-Laurent. Le total des ventes, si l'on avait les chiffres exacts, serait au delà de \$500,000.

Les ventes importantes comprennent: Propriété sur la rue Saint-Urbain, \$19,300; 96, Blvd Westmount, \$21,000; \$7611-7617, rue St-Denis, \$20,000; 189-199, rue DeLanauère, \$23,000; 233-237, rue Esplanade, \$23,000; 78 à 80, Notre-Dame, Lachine, \$24,000; 1935-1945, rue Ontario, \$24,500; 758, rue Sherbrooke ouest, \$25,000; coin rues Rouer et Harbour, \$35,000; propriété, avenue Westmount, \$40,000; coin, rue Masson et 4ème avenue, \$60,000; 106, rue des Conseillers, \$80,000; propriété, rue Sherbrooke ouest, \$100,000; propriété, chemin Academy, \$200,000.

Les ventes importantes comprennent: Propriété sur la rue Saint-Urbain, \$19,300; 96, Blvd Westmount, \$21,000; \$7611-7617, rue St-Denis, \$20,000; 189-199, rue DeLanauère, \$23,000; 233-237, rue Esplanade, \$23,000; 78 à 80, Notre-Dame, Lachine, \$24,000; 1935-1945, rue Ontario, \$24,500; 758, rue Sherbrooke ouest, \$25,000; coin rues Rouer et Harbour, \$35,000; propriété, avenue Westmount, \$40,000; coin, rue Masson et 4ème avenue, \$60,000; 106, rue des Conseillers, \$80,000; propriété, rue Sherbrooke ouest, \$100,000; propriété, chemin Academy, \$200,000.

LES PRIX DU GROS

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$9.00
Seconde patente	\$8.50
Farine forte à boulanger	\$8.30
Farine à pâtisserie	\$7.50

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	\$40.25
Gru rouge, tonne	\$33.25
Son, tonne	\$31.25
Farine d'avoine roulée 90 lbs	\$3.20
80 livres	\$2.90

OEUF

Le prix des oeufs est monté d'un sou samedi, sauf pour les seconds frais.

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:	
Strictement frais	39c
Extra frais	37c
Premiers frais	35c
Seconds frais	31c

BEURRE

Le prix du beurre est monté d'un sou, samedi.

Beurre frais:	
Crémier, no 1	35c
Crémier, no 2	34c
En bloc d'un livre:	
Crémier, no 1	36c
Crémier, no 2	35c

SAINDOUX

Tinette	17 1/2c
Enseau	18c
Enseau	20c
Saindoux composé:	
Enseau	16c
En tinette	15 1/2c
En bloc	18c

FROMAGE

A l'instar du beurre, le prix du fromage doux est monté d'un sou, samedi.	
Au morceau	29c
Doux, à la meule	28c
Au morceau	21c
Oka	30c
Suprême	33c
Kraft, lb.	35c

MIEL

Miel coulé:	
Brut, enseau de 10 livres	10c
la livre	11c
Brut, enseau de 5 lbs, la livre	11c
Blanc, bidon de 5 livres, la lb.	15c
bidon de 2 1/2 livres, la lb.	15c
LES PRODUITS DE L'ERABLE	
Sirup, le gallon	\$2.00
Sirup, par 5 gallons	\$2.00
Sucre, la lb	20c
Sucre, par baril de 220 lbs	18c

LA SEMENCE DE RACE PURE

L'utilité du "pédigree", c'est-à-dire de la "généalogie" chez les bestiaux, est admise depuis des siècles, mais ce n'est que depuis relativement peu de temps que l'on commence à se rendre compte de la valeur de cette généalogie chez la semence de grain, et même encore au jour d'hui, les deux cultivateurs n'apportent pas, dans le choix de leur semence, tout le soin que cette opération mérite.

On n'a qu'à jeter un coup sur les rapports des fermes expérimentales pour voir jusqu'à quel point certaines variétés dépassent les autres au point de vue du rendement, ainsi que sous d'autres rapports. On voit, par exemple, que certaines variétés résistent beaucoup mieux que d'autres à la verse, parce qu'elles ont hérité d'une paille forte ou résistante; d'autres espèces mûrissent plus tôt que ne font certaines de leurs concurrentes. Il est donc bien clair que l'on devrait, pour obtenir les meilleurs résultats, se servir de semence pure d'une variété que l'on sait être spécialement adaptée au sol et au climat.

Si la variété cultivée sur une ferme quelconque est mélangée avec d'autres espèces qui mûrissent à différentes dates, ou si les mélanges rapportent des rendements si différents, il est évident que les rendements seront loin d'être aussi satisfaisants que si l'on employait une variété à gros rapport, composée d'une seule espèce.

Toutes les recherches expérimentales, de même que les observations générales, mettent en lumière le fait qu'il est de la plus haute importance pour le cultivateur de soumettre à un essai répété quelques-unes des variétés les plus recommandées, afin d'éviter les pertes, inutiles que causerait l'emploi continu d'une variété qui ne mérite pas d'être cultivée sur sa ferme. Une fois qu'il s'est arrêté au choix de la meilleure variété, il peut multiplier alors la semence pure de cette variété; cette multiplication est très facile à faire, il suffit d'adopter un système très simple, comme celui que recommande l'Association canadienne des producteurs de semence. Tous les producteurs de grain devraient connaître ce système; ils peuvent s'en procurer les détails en s'adressant au secrétaire de la société, à Ottawa.

(Notes des fermes expérimentales).

Notre commerce avec l'Argentine

Ottawa, 24. — M. D. Forster, du commissariat du commerce du Canada, à Buenos-Ayres, vient d'informer le ministère du commerce que les exportations du Canada à l'Argentine pour les douze mois terminés avec décembre 1925 ont atteint une valeur de \$11,958,666, un chiffre record. Les importations canadiennes de l'Argentine durant la même période se sont élevées à \$4,023,942. La production du froment a atteint un total de 5,202,262 tonnes, 643,000 tonnes de moins que l'on s'y attendait, comme résultat de pluies incessantes dans certains territoires pendant la dernière partie de décembre et le commencement de janvier. Le rendement total des quatre principales céréales (le froment, le maïs, la graine de lin et l'avoine) se trouvait au début de l'année bien au-dessous de la production de l'année dernière, mais de gros arrivages récents ont presque entièrement compensé cette réduction. Les envois de bœuf congelé ont accusé de grosses augmentations, tandis que ceux de bœuf gelé ont diminué considérablement, de même que ceux de mouton et d'agneau congelés et de conserves de viandes. Les exportations de beurre se sont un peu relevées et les expéditions de laine ont été presque le double de celles du premier trimestre de 1925.

Le danger d'une surproduction de pommes de terre

En 1925 le Canada et les Etats-Unis ont eu des récoltes de pommes de terre bien inférieures à l'ordinaire et le manque de récolte au Canada a encore été aggravé par la demande anormale et les prix élevés aux Etats-Unis. Il en est résulté une saison de vente très avantageuse pour les producteurs canadiens, bien différente de celle de ces dernières années, au cours desquelles les pommes de terre se sont mal vendues. Il est possible que les cultivateurs soient tentés, par les prix de 1925-26, à augmenter l'étendue de leurs plantations, et M. George E. McIntosh, commissaire fédéral des fruits, vient de publier un avertissement à ce sujet. M. McIntosh fait remarquer que, si l'on augmente beaucoup les plantations de pommes de terre cette saison et si les conditions sont favorables à la végétation, il en résultera un surplus de production et des prix relativement bas. Il voudrait donc beaucoup mieux que les cultivateurs ne plantent pas plus de pommes de terre qu'ils n'ont planté l'année dernière, et qu'ils songent plutôt à planter de la semence de meilleure

qualité et appartenant à des variétés pures.

(Publié par le ministère fédéral de l'Agriculture).

Saison avancée dans l'Ouest

Le Dr W. J. Black, directeur de la colonisation au Chemin de fer National, qui arrive de l'Ouest, rapporte que les prairies sont de deux ou trois semaines en avant de Montréal, que les arbres ont leurs feuilles et que le blé commence à sortir de terre.

M. Black est allé dans l'Ouest pour conférer avec ses subordonnés du développement de la colonisation le long du réseau du chemin de fer National. Il a constaté entre autres choses que le nombre de fermiers américains qui viennent s'établir au Canada est de plus en plus grand, ce dont nous devons nous réjouir car ces nouveaux venus ont généralement de l'expérience et des capitaux, deux conditions qui assurent le succès dans l'Ouest.

M. Black a aussi constaté un esprit d'optimisme parmi les cultivateurs des prairies. Il y a plus de demandes pour les terres et dans certains districts le prix de vente a augmenté de dix pour cent.

Nouvelles variétés de pommes

Deux nouvelles variétés de pommes, créées à la ferme expérimentale d'Ottawa, ont été l'objet de commentaires très favorables. M. T. G. Bunting, professeur d'agriculture au collège MacDonald, met la Melba et la Lobo dans une liste de nouvelles variétés, recommandées pour la plantation. Il dit en parlant d'elles: "La Melba, qui a été créée à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, a été essayée sur une grande étendue de territoire, et on peut dire qu'elle n'en est plus à la phase expérimentale comme pomme de table, productive et de haute qualité. Sa saison est à peu près la même que celle de la Duchesse; le fruit est gros, bien coloré, beau et de la meilleure qualité pour la table. L'arbre est vigoureux, très rustique, précoce au rapport et rend bien. Nous la recommandons hautement pour le verger de la ferme ou le verger de rapport, partout où l'on désire avoir une pomme précoce de haute qualité."

"La Lobo, un autre sauvageon de la McIntosh, créé également à la ferme expérimentale centrale, est plus précoce que la McIntosh et elle a à peu près la même saison que la Wealthy. Elle ressemble à la variété-mère par la bonne couleur et la qualité du fruit. L'arbre est rustique, vigoureux, producteur et précoce au rapport. Les fruits tombent moins que ceux de la McIntosh et ils se gardent presque aussi longtemps. On recommande la Lobo pour l'Est d'Ontario et Québec et cette variété mérite d'être mise à l'essai en d'autres endroits."

(Publié par le Directeur de la Publicité, ministère fédéral de l'Agriculture, OTTAWA).

Ne plantons pas trop de pommes de terre!

PAR GEO. E. MCINTOSH, COMMISSAIRE FEDERAL DES FRUITS

Les pommes de terre se sont, en général, beaucoup mieux vendues cette année qu'en 1924-25. Au commencement de l'automne dernier le prix des pommes de terre était d'environ 60 cents le boisseau, payé au producteur, et ce prix a graduellement augmenté, si bien que ce printemps le producteur recevait de \$1.85 à \$2.35 le boisseau, au point d'expédition. Il n'y a rien actuellement qui soit de nature à nous porter à attendre une baisse de prix avant l'arrivée de la nouvelle récolte. Cependant il est tout probable que les conditions ne seront pas aussi favorables une autre année, et les producteurs feront bien de ne pas planter plus de pommes de terre ce printemps qu'ils n'ont eu l'habitude de faire. Si l'étendue cultivée, en effet, était largement augmentée cette saison et que les conditions de culture soient

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" -- dirait Lafontaine

Avocats

Jean Fautoux, L.L.B.
Aldéric Blain, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5238
50 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Avocat

Eugène Simard, b.a., l.l.b.
IMMEUBLE "SAUVAGEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Chiropraticien

Regagnez votre santé.
W.-A. Hébert, D. C.
Docteur en Chiropratique
Gradué de l'école Palmer
149 RUE PEELE, coin de la rue St-Catherine
2 à 7 heures. Téléphone Uptown 6513
25-5-20

Chiropraticien

Mlle Albertine Demers, D.C., Ph.C.
Doctoresse en chiropratique
Graduée de Palmer
3501 avenue du Parc, téléphone Plateau 3083
Heures: de 11 à 12 heures de l'avant-midi et de 2 à 5 heures de l'après-midi. Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 8 h. du soir.

Economie?

Cesser d'annoncer pour économiser.
C'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier
Tél. Havre 2561
Guy Vanier
97 Saint-Jacques

Baril & Tousignant

AVOCATS
Tél. Main 3264
D. BARIL, B.S. L.L.B.
E. TOUSIGNANT, B.A. L.L.B.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
83 ouest rue Craig Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

MAURICE DUPRE, L. LL. C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
L'Étude
Fitzpatrick, Dupre, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 3983-4653 MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"La Saubegarde"
MONTREAL
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA VIE SPORTIVE

GUYBOURG, AHUNTSIC ET C.P. VILLERAY VICTORIEUX

Ces clubs ont remporté les honneurs de la victoire dans les joutes d'hier dans la ligue de baseball indépendante — Des parties intéressantes

Les séries de la ligue de baseball indépendante se sont continuées hier après-midi, au parc Guybourg et au terrain du cercle paroissial Villaray, et malgré l'inclemence de la température, il y avait environ mille personnes à chaque terrain. Deux parties ont été disputées aux deux endroits et les joutes ont donné les résultats suivants:

A GUYBOURG

Guybourg 13; Longueuil 2.
Ahuntsic 8; Beauvillage 5.

AU C. P. VILLERAY

C. P. Villaray Jr. 6; Bu. Poses 2.
C. P. Villaray 2; Hochelaga 0.

Dans la première partie au parc Guybourg, le Guybourg a remporté la victoire sur le Longueuil par le résultat de 13 à 2.

Dans les deux premières manches, la lutte a été serrée et il ne s'est pas fait de point. C'est à la troisième manche que les hommes du gérant Choquette ont failli et que le Guybourg a compté ses premiers points. A la quatrième manche, les joueurs du "pere" Fulum ont ajouté quatre points aux trois qu'ils avaient déjà et dans la suite leur victoire n'a jamais fait l'ombre d'un doute.

C'est la seconde partie qui a été le clou du programme. Comme on s'y attendait, le Beauvillage a fait une lutte magnifique à l'Ahuntsic. Dans les quatre premières manches les joueurs du gérant Laperle ont compté quatre points tandis que les porte-couleurs du Beauvillage étaient tous en échec. Dans la sixième manche cependant, Lucy, le lanceur de l'Ahuntsic, a failli et le Beauvillage a croisé le marbre deux fois. Ils auraient pu faire davantage s'ils n'avaient pas tant forcé sur les buts.

Le plus beau coup de la partie a été fait à la dernière manche par Herbie Rhéaume, le gardien de buts du Canadien, qui a frappé pour le circuit. La balle a passé au-dessus la clôture qui est à une bonne distance du home. C'est le premier coup de circuit enregistré cette saison dans la ligue indépendante. Une collecte a été faite dans les estrades au profit du joueur de Léo Dandurand.

Le Beauvillage a fait un beau rallyement à la fin, mais l'Ahuntsic avait une avance trop considérable et la partie s'est terminée en laissant la victoire à l'Ahuntsic par 8 à 5.

AU C. P. VILLERAY

Près de mille personnes braveront le froid pour assister au double header au terrain du C. P. Villaray, les deux équipes du cercle feront baisser pavillon à leurs adversaires. Dans la première, le C. P. Villaray Jr. s'assura de la victoire à la quatrième manche, alors que Doré accorda 5 passes au premier but et 3 coups sûrs qui valurent 5 points. Laperle lança une grande partie, retirant 8 frappeurs en 7 manches.

La deuxième partie fut un duel de lanceur entre Poitras et Duhamel. Les deux équipes accordèrent un support parfait à leur lanceur, ne commettant aucune erreur.

Crevier, Major et Curtis se distinguèrent au champ, le premier acceptant 11 chances.

GUYBOURG

Healy, lb. . . . 5 3 2 11 1 0
Dresser, ss. . . . 6 2 1 2 1 1
Bremner, rf. . . . 6 1 3 1 0 0
Zabec, cf. . . . 6 0 1 0 0 0
Lehr, 3b. . . . 6 0 2 1 2 1
Sealy, c. . . . 5 0 0 0 0 0
Coywell, 2b. . . . 5 2 2 1 3 0
Mayforth, c. . . . 5 2 3 10 1 0
McCormick, p. . . . 5 3 4 1 4 1

Totaux . . . 49 13 27 12 3

LONGUEUIL

Desjardins, 3b. . . . 4 0 1 3 2 1
Deniger, 2b. . . . 4 1 1 0 4 1
Bellemare, rf. . . . 4 0 0 2 0 0
Dufresne, lf. . . . 4 1 2 2 1 1
Thibaut, lb. . . . 4 0 1 9 0 1
Chapman, cf. . . . 4 0 2 4 0 0
Martel, ss. . . . 4 0 0 0 2 0
Chevalier, c. . . . 3 0 1 5 1 2

Totaux . . . 49 13 27 12 3

AUX COURSES DE WOODBINE

Voici le résultat des épreuves disputées samedi après-midi à la piste de Woodbine, Toronto:

Première course, The Trial Plate handicap, \$1,500, 3 ans et plus, 6 furlongs — 1. Digit, 109, Shafer, \$5, \$4.90, \$3.20; 2. Gaffman, 112, Erickson, \$4.90, \$3.10; 3. Mr. Pepp, 115, Butwell, \$3.10. Temps 1:14.
Mothers Son, Hot Pepper, King's Ramson, Chloris, Sport Royal, Glenister II, ont aussi couru.
Deuxième course, The Helter Skelter Steeplechase, à réclamer, \$2,000, 4 ans et plus, environ 2 milles — 1. Irish Jig, 141, Veitch, \$17.80, \$5.90, \$3.75; 2. Herriard, 148, Preece, \$3.85, \$2.85; 3. Rockingham, 146, Groves, \$4.75. Temps 4:19. Roi Craig, Peccant, a-Heldelite, a-Amunition ont aussi couru. a-Entrée Allan Case.
Troisième course, The Goodwood Plate, \$1,500, 2 ans, 4 furlongs — 1. Listerine, 112, Hastings, \$19.50, \$10.95, \$4.60; 2. a-Ever More, 112, Thompson, \$8.40, \$3.90; 3. b-Fleur de Lis, 112, Schaefer, \$2.45. Temps 1:50.35.
Meeran, b-Gay Parisian, Collar-Victoria, c-Perlipades, Lady McNeill, c-Lazibones, Easter Sight, a-Arrant Jade, Miss Content, Attica ont aussi couru.
Quatrième course, The King's Plate, \$10,000, 3 ans et plus, 1 mille

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

JOUTES DE SAMEDI LIGUE AMERICAINE

A Détroit: B. H. E.

Détroit . . . 10401000x—6 8 3
Washington . . . 20220000x—6 9 1
Arrêtée pour permettre aux clubs de prendre leur train.

Batteries—Whitehall et Bassler; Kelly et Ruel.

A St-Louis: B. H. E.

St-Louis . . . 021200100—6 10 1
New-York . . . 000001132—7 13 4

Batteries—Robertson, Zachary et Schang; Braxton, Jones, Beall, Hoyt, Shocker et Collins.

A Cleveland: B. H. E.

Cleveland . . . 006000120—9 14 1
Philadelphie . . . 001003001—5 8 3

Batteries—Shaute Kerr et Myatt; Quinn, Heimach et Perkins, Cochrane.

A Chicago: B. H. E.

Chicago . . . 212200002—18 14 4
Boston . . . 30100352x—14 14 3

Batteries—Thurston, Faber, Connelly, McBe et Crouse, Ehmkie, Ruffing et Gaston.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie: B. H. E.

Philadelphie . . . 000000011—2 9 3
St-Louis . . . 03000042x—9 11 2

Batteries—Maun, Beach, Bentley et Henline, Wendell; Sherdell et O'Farrell.

A New-York: B. H. E.

New-York . . . 100002002—5 12 0
Pittsburg . . . 020002002—6 10 3

Batteries—Fitzsimmons, Greenfield et Snyder, Florence; Oldham, Morrison et Smith.

A Brooklyn: B. H. E.

Brooklyn . . . 100000110—3 11 2
Cincinnati . . . 30000600x—11 13 0

Batteries—Vance et DeBerry; Mays et Picinich.

A Boston: B. H. E.

Boston . . . 0002010031—7 13 1
Chicago . . . 000000100—1 6 2

Batteries—Genewick et Taylor; Alexander et Hartnett.

LIGUE INTERNATIONALE

A Buffalo: B. H. E.

Buffalo . . . 211003000—7 9 0
Rochester . . . 021000000—3 10 7

Batteries—Coupal et Pond; Moore et Devine.

A Baltimore: B. H. E.

Baltimore . . . 000000000011—2 9 2
Jersey City . . . 000000000001—1 6 0

Batteries—Henderson et McKee; Parks et Daley.

A Reading: B. H. E.

Reading . . . 000001000—1 6 2
Newark . . . 00100122x—6 10 0

Batteries—Ellis et Lynn; Hawkins et Wilson.

A Syracuse: B. H. E.

Syracuse . . . 030200000—5 6 2
Toronto . . . 00000421x—7 11 0

Batteries—Mails, Miller et Nebergall; Faulkner, Hubbell et O'Neill.

JOUTES DE DIMANCHE LIGUE INTERNATIONALE

A Syracuse: B. H. E.

Buffalo . . . 000024301—10 11 0
Syracuse . . . 210000002—5 9 0

Bolen, Kauer et Pond; Dickerman, Myers et Nebergall.

A Baltimore: B. H. E.

Baltimore . . . 000000000—3 7 1
Reading . . . 15101000x—6 6 1

Batteries—Marquis et Lynn; Parnham et McKee.

Deuxième partie

Reading . . . 0001000—1 2 1
Baltimore . . . 000020x—2 4 1

Batteries—Sweeney et Enzman; Earshaw et Cobb.

A Providence: B. H. E.

Jersey City . . . 001000210—4 6 0
Newark . . . 000000001—1 5 2

Batteries—Cantrell et Daly; Zubris, Smallwood et Schulte.

Deuxième partie

Jersey City . . . 0003100—4 12 1
Newark . . . 00000001—5 6 1

Batteries—Williams, Brame et Daly; Schroeder, Mamann, Werre et Chulthe.

A Rochester: B. H. E.

Toronto . . . 3001011001—7 14 0
Rochester . . . 006000000—6 9 2

Batteries—Doyle, Mahew, Hubbell et O'Neill; Borne, Mitchell et Devine.

LIGUE AMERICAINE

A Washington: B. H. E.

Philadelphie . . . 000101030—5 10 0
Washington . . . 000003000—3 9 0

Batteries—Harris, Uate et Cochrane; Johnson, Marberry et Ruel.

A Cleveland: B. H. E.

Chicago . . . 000000001—1 6 0
Cleveland . . . 000000000—0 7 0

Batteries—Lyons et Grabowski; Smith et Myatt.

A Detroit: B. H. E.

St-Louis . . . 000000010—1 8 1
Detroit . . . 00200000x—2 9 0

Batteries—Davis et Hargrave; Holloway et Bassler.

A New-York: B. H. E.

Boston . . . 000201000—3 6 0
New-York . . . 31000130x—8 10 3

Batteries—Wingfield et Gaston; Hoyt et Collins.

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn: B. H. E.

New-York . . . 000000010—1 5 2
Brooklyn . . . 20000000x—2 6 1

Batteries—Ring, Davies et Snyder; Petty et O'Neill.

L'inauguration de la saison des courses dans la métropole

Plus de quatre mille personnes ont assisté à la première matinée donnée par le Back River Jockey Club, à la piste Mont-Royal, samedi après-midi — Warehouseman et French Canadian sont victorieux dans le handicap "Inaugural" — Le résultat des épreuves

Enfin, la saison des courses est ouverte à Montréal. Les amateurs du sport des rois ont pu se rendre samedi dernier pour voir les "poules" à l'oeuvre et pour renouveler connaissance avec les "machines de fer", et malgré le froid et la pluie plus de quatre mille personnes se sont rendues à l'hippodrome du Back River Jockey Club, connu sous le nom de piste Mont-Royal.

Warehouseman et French Canadian se sont partagés les honneurs du handicap "Inaugural". Warehouseman a décroché la première division et French Canadian a pris la deuxième.

Les deux chevaux ont fait de belles courses car ils ont gagné facilement et il n'y eut pas beaucoup de différence dans leur temps. Warehouseman a couvert les six furlongs en 1:16 1-5 et French Canadian a parcouru la distance en un cinquième de seconde de plus. Si on considère l'état de la piste, qui était très collante sur la surface, nous avons ici deux belles performances.

Les négligés et les seconds choix ont eu l'avantage sur les favoris et Bullet Joe, à la quatrième course, a causé une surprise en disposant de Lady Chilton et le favori Chamblona, pour rapporter plus de 24 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances. A la sixième course, Dr Huff a payé plus de douze pour un lorsqu'il a battu le favori Chief d'Ouvre.

Première course, cinq furlongs. Temps 1:03. Départ à 2h. 42.

Golden Answer, 111, J. Dolin.

Royal Gift, 113, C. O'Mahoney.

Balsam Lake, 111, N. Foden.

Shadow Dance, 113, R. McCann.

Gold Bond II, 113, F. Gariépy.

Flora, 112, D. Stevenson.

Troubler, 113, R. Ball.

Vagrant Ditty, 102, D. Randall.

Calhampton, 113, N. Brown.

Witch Flower, 111, E. Dubreuil.

x-Champ. Mutuels: 1er, Golden Answer, \$11.10, 6.35, 5.20; 2e, Royal Gift, \$12.75, \$8.80; 3e, Balsam Lake, \$6.75.

Deuxième course, 6 furlongs. Temps 1:17 1-5. Départ à 3h. 12.

Freemason, 111, J. Josuh.

Wida, 115, D. Fisher.

Blue Brush, 113, C. O'Mahoney.

Jacobson, 114, W. Hinphy.

San Hedron, 115, L. Kink.

Star Boy, 113, D. Pribble.

Star Court, 113, F. Hunt.

Mutuels: 1er, Freemason, \$5.80, \$4.10, \$3.10; 2e, Wida, \$4.70, \$3.30; 3e, Blue Brush, \$3.30.

Septième course, 6 furlongs. Temps 1:16 2-5. Départ à 5h. 58.

French Canadian, 114, Hinphy.

Stroller, 114, W. McCabe.

Woodlake, 110, A. Pedergast.

Teas Ready, 113, N. Foden.

The Peruvian, 115, D. Randolph.

Gold Mark, 111, E. T. Moore.

Mutuels: 1er, French Canadian, \$5.45, \$3.00, \$2.40; 2e, Stroller, \$3.35, 2.50; 3e, Woodlake, \$3.70.

Scallan, W. Mott, J. McCalice, D. Stockton, H. Aston, M. McManus, P. Kearns, H. Hyland et G. Egan.

Arbitres: J. Lamoureux et Tom O'Connell.

Juges des buts: E. Pelletier et E. Hutching.

Chronomètres: A. Gagnon et J. Taylor.

Pénitenciers: P. Lalonde et S. Dunning.

Sommaire des parties

Première période:

A. Vincent—National, 8.15.

2-H. Lafrance—National, 3.00.

3-Graham—Celtic, 2.00.

Deuxième période:

4-H. Lafrance—National, 1.00.

5-Dussault—National, 3.00.

6-Bouliane—National, 1.00.

7-Dussault—National, 4.05.

Troisième période:

8-J. Graham—Celtic, 1.00.

9-A. Vincent—National, 1.00.

Quatrième période:

10-D. Leclair—National, 1.00.

11-G. Egan—Athletic, 2.00.

12-H. Lafrance—National, 2.00.

13-L. Bouliane—National, 5.00.

Résultat final: 10 à 3 en faveur de l'équipe française.

AU NATIONAL

LE BANQUET DE MERCREDI

Les membres sont priés de se rappeler que c'est mercredi soir qu'aura lieu le banquet organisé pour la distribution des prix.

L'Administration fait appel à tous les membres, dames et messieurs, et les invite à venir célébrer les exploits de ceux qui ont porté avec honneur le drapeau de l'Association.

Le repas sera servi à 7.30 p.m. dans les salles de l'Association. Ensuite se fera la distribution des récompenses, puis un programme musical sera exécuté. Ajoutons que d'autres divertissements sont également prévus.

Les athlètes qui ont des récompenses à recevoir et qui n'assisteront pas au souper, pourront venir immédiatement après le repas afin d'être présents pour la distribution des prix.

Nous rappelons que les billets sont en vente au bureau à la palastre jusqu'à mardi soir.

POSITION DES CLUBS LIGUE NATIONALE

Cincinnati . . . 24 11 685

Chicago . . . 20 12 625

Brooklyn . . . 18 14 562

Pittsburg . . . 18 15 545

St-Louis . . . 18 19 488

New-York . . . 15 20 426

Philadelphie . . . 13 21 382

Boston . . . 10 24 294

LIGUE AMERICAINE

New-York . . . 26 9 742

Cleveland . . . 20 15 571

Washington . . . 21 17 552

Philadelphie . . . 20 17 540

Chicago . . . 20 18 526

Detroit . . . 18 17 514

Boston . . . 11 23 321

St-Louis . . . 8 28 222

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore . . . 24 9 727

Buffalo . . . 27 11 710

Toronto . . . 22 13 628

Rochester . . . 16 16 500

LA JEUNESSE REND HOMMAGE AU HÉROS DU LONG-SAULT

Une imposante manifestation se déroule en l'église Notre-Dame, dimanche, pour commémorer la veillée d'Armes de Dollard des Ormeaux et de ses dix-sept compagnons

UN BUSTE DE DOLLARD OFFERT A LA VILLE DE MONTREAL

La veillée d'armes de Dollard des Ormeaux et de ses dix-sept compagnons a été commémorée, hier après-midi, à l'église Notre-Dame, par une cérémonie imposante.

Une procession s'est formée à 3 heures et demie, rue Saint-Denis, en face des bureaux de l'Action Française, composée de délégations de tous les collèges montrealais, des écoles, corps de cadets, accompagnés de fanfares.

La procession, portant triomphalement le buste de Dollard, s'est rendue à l'église Notre-Dame par les rues Saint-Denis, Craig, Côte de la Place d'Armes. Le buste de Dollard a été déposé sur le parvis de l'église et la foule est entrée.

M. le chanoine Georges Courchesne a prononcé le sermon de circonstance.

M. le chanoine Courchesne

Jeunes gens,

Au Maître de la vie, l'Evangile nous apprend que cette question fut un jour posée: «Maître, comment ferai-je pour obtenir la vie éternelle?» N'est-il pas douloureusement vrai que plus d'un jeune homme donnerait aujourd'hui une autre tournure à sa question et se contenterait de demander: «Comment ferai-je pour gagner ma vie?»

Vous êtes ici réunis pour vous rappeler que toute vie tire sa valeur de la fin qu'elle poursuit et de la qualité morale des moyens qu'elle choisit. Il est d'un jeune homme sage de se préoccuper des moyens d'assurer sa subsistance: il en a le devoir. Mais dès lors que ses soucis n'excèdent pas celui de la vie présente, c'est un malheur pour lui, et il faut se dire que c'en est un pour sa nation. C'est des hauteurs de l'éternité que l'on aperçoit le mieux les chemins qui doivent y conduire, et le prix des œuvres qui réalisent ici-bas le plus indiscutable des biens sociaux: l'exemple du service de Dieu. Le Divin Maître vous dirait: «Ce cher d'abord le règne de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît», et encore: «Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?»

Or il convient d'appliquer cette mesure aux faits de l'histoire. Ce qui fait la grandeur du mouvement dont vous célébrez le souvenir, ce n'est pas seulement le prodige d'une résistance épique à des forces supérieures, ni même la beauté morale du sacrifice consenti, celui de ces vies en fleur. Vous fréquentez l'école catholique pour apprendre que l'on n'a pas le droit de s'en tenir à l'explication humaine des événements, comme si Dieu ne les dirigeait pas par sa Providence, et comme si la réalité de sa grâce ne devait tenir aucune place au regard de la science historique. Entre le dévouement de Dollard, par exemple, et le trait classique des Thermopyles, il y a toute la différence qui consacre la supériorité d'un dévouement surnaturel dans ses motifs, sur un héros ordinaire par ses seuls motifs de patriotisme.

Quand ils font la somme des résultats de l'action de l'Esprit-Saint dans l'histoire du monde, les théologiens les ramènent à trois groupes de faits. Chez la masse des hommes de bonne volonté, l'auteur de toute sanctification soutient le minimum de foi, d'espérance et de charité sans lequel nul ne parvient à l'éternité bienheureuse. A une élite, qui suit l'appel de Dieu vers les sommets de la vertu, les dons de l'Esprit-Saint inspirent la pratique constante des conseils évangéliques: ils empêchent l'humanité de ne connaître chez ses fils que les vertus médiocres. Plus haut encore, cette perfection de l'élite, on nous apprend que les dons de l'Esprit-Saint produisent, dans le monde moral et spirituel, des prodiges qui équivalent aux miracles, relatifs à l'ordre physique.

Les uns montrent le prodige de la pureté, tantôt des groupes entiers de chrétiens, qui, sous l'impulsion directe de l'agent divin, s'élèvent à un courage que ni leur éducation, ni les influences humaines de la société de leur temps, ni l'amour naturel de leur famille ou de leur patrie ne peuvent expliquer.

Des théologiens, longtemps avant que l'Eglise se fût prononcée sur la sainteté de Jeanne d'Arc, avaient cherché le caractère surnaturel de sa mission. En opposant un digne à l'envahissement d'une puissance qui devait donner plus tard dans l'histoire, disent-ils, Jeanne d'Arc, dès le quinzième siècle, accomplissait une volonté de Dieu, repoussant dans son sillon une nation que le protestantisme guerrier allait demain, rassurant pour un temps, cette nation les sources ordinaires de la sainteté, et fixait, d'autre part, les cadres, dans lesquels se maintiendrait intacte une hégémonie nationale encore fidèle au catholicisme, celle de la France.

Une heure viendra peut-être où nos théologiens se posent cette question: Dans quelle mesure est-il permis de rapprocher l'épopée du Long-Sault d'un fait que l'unanimité des orateurs sacrés, en France et à Rome, a rangé parmi les événements surnaturels de l'histoire? Et si la question pouvait paraître hardie, nous demanderions la permission d'examiner si, sans conclure à la sainteté personnelle de Dollard et de ses compagnons, on ne pourrait pas apercevoir dans les circonstances de leur sacrifice de quoi le classer dans la grande histoire du surnaturel en notre pays? Voyez plutôt.

Ils ont été attirés au pays par la propagande des Relations des Jésuites, et par ce que l'on dit en France des vertus chrétiennes qui fleurissent à Ville-Marie. Or, pour céder aux invites des Relations, il faut vraiment aspirer au martyre ou, du moins, à une vie austère où le péché n'ait point de place. Car on leur apprend que les avant-postes

de Ville-Marie sont exposés à l'assaut continu de la barbarie. Dans l'attente quotidienne de la mort, les colons de cette partie de la Nouvelle-France se tiennent toujours prêts à paraître au jugement de Dieu.

Parvenus ici, ils ont été témoins de ce fait: tous, et ceux qui sont constitués en autorité, et ceux qui mènent les plus humbles tâches, font penser aux chrétiens de la primitive Eglise. Du reste, ils sont protégés, dans la période qui précède leur décision, par la surveillance d'une société patriarcale où tout le monde se connaît, et qui se montre sévère aux moindres attentats à la morale et à la piété. Telle est la préparation.

Est-il possible de contester que toute l'atmosphère qui les entoure soit celle du plus pur christianisme? Regardez maintenant leurs actes, ils prouvent spontanément leur décision: détail qui ne manque pas d'importance. On accorde assez communément que le soldat se s'assure à lui-même une rédemption, au regard de la société civile, quand il répond à un appel auquel il lui est pourtant interdit de résister, et qu'il affronte la mort. Au regard des chrétiens, sa rédemption prend tout son prix surnaturel, dès qu'il a accepté son sort pour des motifs de foi, de repentir et de charité. Or ici s'ajoute le mérite d'un choix en pleine liberté. Les motifs? Ils se ramènent à celui-ci: sans un grand coup qui donne aux barbares l'impression d'une force profonde et capable de tout oser, c'en est fait de la colonie chrétienne. Les jeunes héros savent qu'il leur en coûtera la vie, mais ils croient que Dieu leur tiendra compte de leur sacrifice. Leur testament ne laisse pas de doute sur ces motifs religieux. Aucune pose héroïque n'entre dans l'exposé de leur dessin. Munis de la communion, ils vont au combat parce qu'il leur apparaît expédient de mourir pour que la jeune nation catholique vive après eux.

Allez maintenant aux résultats. Tous nos historiens sont unanimes à reconnaître que cette mort volontaire, après la résistance la plus pathétique, a arrêté le projet de la bande païenne, de noyer dans le sang notre chrétienté naissante. Et si l'on demande après cela: Quelle proportion y eut-elle entre ces résultats et ceux que l'on attribue d'ordinaire à une impulsion surnaturelle comme celle des dons de l'Esprit-Saint? nous demanderons à notre tour, sans préjuger la question de la sainteté personnelle des hommes en cause, si la décision de ces jeunes gens n'a pas, dans ses antécédents, dans les motifs exprimés, dans les actes de religion qui l'accompagnent, dans la survie qu'elle assure ici au culte du vrai Dieu, de la Croix et de l'Eucharistie, tous les caractères des événements inexplicables sans la poussée de dons surnaturels?

Jeunes gens, vous ne serez pas surpris du ton de ces considérations. Votre veillée d'armes, cette année, se fait au soir de la Pentecôte. C'est une coïncidence qu'il convenait de souligner pour votre plus grande édification. Il y a des jeunes gens qui n'ont pas eu une partie des motifs que l'on doit apporter en face de la vie. Ils se demandent comment faire pour le gagner. Vous retiendrez ce mot du Sauveur et vous vous livrez, pendant la bénédiction du T. S. Sacrement, aux réflexions qu'il inspire: «Le temps vient où ceux qui veulent conserver leur vie la perdent». Il n'y a rien de plus redoutable pour soi et pour sa nation que les motifs de Dieu n'ont pour eux. Ce n'est pas un vain vœux pas annuler votre vie, la perdre, en voulant la gagner en dehors des voies de la justice, de la morale et de la religion révélée.

Nantis des lumières surnaturelles que vous donnent votre héritage familial, vos traditions nationales et votre éducation catholique, vous avez le devoir d'opter dans la vie pour les tâches où l'on pense et l'on agit mieux: ceux qui n'ont pas la foi. L'on peut se demander s'il n'y a pas, dans la vie, souvent, autant de courage pour persévérer dans le respect de vous-mêmes, pour ne pas profaner votre corps, temple de l'Esprit-Saint, ni votre âme, prédestinée à la dignité des «fils de la lumière», qu'il en a fallu à nos jeunes héros pour renoncer à la vie, en faveur de leur nation.

De tels dévouements peuvent s'improviser, mais il ne semble pas que ces improvisations soient la loi reconnue par l'histoire. Ce n'est pas, à coup sûr, celle que l'on observe quand il s'agit de la persévérance des hommes mûrs, au service du bien commun de leur patrie et de l'Eglise. Toujours il faut en revenir à la loi formulée par l'Ecriture: «L'adolescent ne s'éloignera guère, même dans sa jeunesse, des voies qu'il aura suivies dans sa jeunesse». Priez donc le Christ qui vous aime, de vous envoyer son Esprit, afin que jamais vous ne trahissiez les saintes causes qui attendent et sollicitent toutes vos surnaturelles générosités. Amen.

A L'HOTEL DE VILLE

Après la cérémonie de la bénédiction, la procession a reformé ses rangs et s'est rendue à l'hôtel de ville, dans la grande salle des réceptions.

M. le Dr J.-A. Daigle, président du comité de la fête de Dollard, a raconté brièvement l'exploit de Dollard, au Long Sault, comment avec la permission du gouverneur, il alla avec ses compagnons attendre les Indiens sur la rivière Outaouais, près de Carillon et comment tous se firent tuer, simplement, sans phrases, donnant leur vie pour sauver Ville-Marie devenue aujourd'hui la grande métropole du Canada. C'est le plus bel acte de

civisme qui jamais ait été accompli pour une ville et Montréal se doit de mettre Dollard des Ormeaux à un poste d'honneur dans son hôtel de ville.

Le maire Martin a accepté le buste au nom de la ville: «C'est pour moi, dit-il, un honneur plus encore qu'un bonheur d'être appelé de par mes fonctions à accepter, au nom de la municipalité, le buste de celui qui, en 1600, écrivit de son sang généreux une des plus belles pages, sinon la plus glorieuse, de notre histoire pourtant fertile en traits d'héroïsme.

«Il serait certes superflu de refaire le récit de l'exploit du Long-Sault. Le souvenir du geste épique de Dollard et de ses valeureux compagnons est dans la mémoire de chacun de nous, surtout en ce jour que, par une coutume pieuse, nous consacrons depuis quelques années de ce modeste Français devenu, en si peu de temps, grand parmi les plus grands, et dont l'héroïsme volontaire sauva la colonie naissante.

«Combien nous avons raison de nous glorifier d'être apparentés à cette poignée de héros qui surent, dans des conditions si défavorables, résister aux Iroquois dont le nombre semblait décapiter après chaque attaque infructueuse.

«Le plaisir que votre Comité veut bien offrir aujourd'hui à la ville occupera, n'en doutez pas, messieurs, une place d'honneur dans palais municipal qu'une reconstruction récente a rendu vraiment digne de l'habiter et, au nom de la cité et en mon nom propre, le félicite et remercie cordialement ceux qui ont eu la patriotique pensée d'en doter Montréal.

La foule a chanté alors l'hymne «O Canada».

Parmi les assistants on remarquait: MM. le maire Martin, les échevins J.-A. Brodeur, Léon Trépanier, H. Raymond, MM. Etienne Gauthier, Jules Crépault, J.-O. Labrecque, J.-A. Paulhus, vice-président de la Chambre de commerce, Albert Lévesque, J.-S. Langevin et autres.

L'Académie Saint-Joseph fête ses anciens

LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE ORGANISENT DE BELLES FETES A LAPRAIRIE, A L'OCCASION DU JUBILE DE L'INSTITUTION

Il y a 38 ans, en 1888, les Frères de l'Instruction Chrétienne fondaient à Laprairie, l'Académie Saint-Joseph. Chassés de France par d'injustes lois, ils vinrent établir leur maison-mère à Laprairie. Ce fut alors, pour leur province canadienne, les temps héroïques. Les habitants du lieu les reçurent fort bien, mais ces religieux avaient laissé à Ploërmel, dans le Morbihan, un magnifique établissement; puis c'était l'exil en pays étranger. Ils ne s'arrêtaient pas longtemps à considérer leur état et, à l'égal des moines bâtisseurs, ils se mirent à l'œuvre et en 40 ans, ils élevèrent à Laprairie, presque la réplique de Ploërmel.

Le petit groupe qui vint au pays à la fin du dernier siècle, a grandi. Le grain de sénévé est devenu l'arbre dont les rayons s'étendent à presque tous les pays du monde. De la maison-mère de Laprairie est partie toute une pléiade de missionnaires pour Haïti, Tahiti et les Iles Britanniques, etc. Rien ne les arrête. Ils ont des établissements aux Etats-Unis, en Espagne, en Angleterre. Bientôt, des Frères partiront pour l'Ouganda (Afrique centrale). Ils porteront partout l'instruction et la parole de Dieu.

Les fêtes débutaient vendredi dernier par une réunion intime. Le lendemain, bon nombre des Anciens de Montréal et des environs tinrent à venir veiller avec leurs anciens professeurs.

Hier, la messe de 7 heures 30 réunissait plus de 200 Anciens, qui remplissaient les bancs de l'allée centrale. La messe était célébrée par M. l'abbé Allaire qui fit aussi le sermon de circonstance. Après l'Evangile, M. le curé souhaita la bienvenue aux Anciens puis la parole au docteur qui fit l'éloge de l'éducation au triple point de vue physique, intellectuelle et moral.

L'orateur fit aussi ressortir le rôle de l'éducateur. «Son action est à la hauteur de ses connaissances et le reflet de ses idées, dit-il. La valeur de l'éducation est donc sans bornes».

En terminant il montra à l'assistance le rôle humble, caché du frère enseignant «qui fait des merveilles et qui conduit à Dieu».

A midi, des agapes fraternelles réunissaient ces mêmes Anciens dans la salle de l'Académie. Tout se passa dans le plus parfait esprit de camaraderie et dans la fraternité la plus admirable.

A la fin fin du repas, avant la série des discours, un élève lut une adresse aux Anciens. «C'est la vie du souvenir que vous vivez en ce moment, chers anciens, dit-il. Votre attachement à l'Alma Mater est pour nous une leçon dont nous voulons nous souvenir. Votre régularité dans l'accomplissement de cette douce obligation nous sera un réconfort dans le travail ardu de notre formation et une ligne de conduite que nous nous efforcerons de suivre lorsque, plus tard, nous aurons grossi vos rangs».

M. Raoul Lussier, préfet du comité, maire de St-Philippe, proposa la santé de l'Académie. Les Frères de l'Instruction Chrétienne, dit-il, savent inspirer à leurs élèves l'amour du Pape, ayant eu pour fondateur l'un des champions de l'infailibilité du Pape, l'abbé Jean-Marie de Lamennais. Il rappela aussi, dans un heureux rapprochement, que cette année est spécialement l'année du Pape par excellence, puisque c'est l'année sainte.

Le congrès de Chicago

A la section française

Le cardinal Bonzano sera présent — Nos préparatifs — Nos guides — L'itinéraire — Il faut se hâter!

D'après tous les renseignements qui nous viennent, les séances de la section de langue française du Congrès eucharistique offriront un très vif intérêt. L'ouverture s'en fera dès le dimanche l'après-midi. S. E. le cardinal Mundelein et S. E. le cardinal Bonzano, légat du Pape, assisteront à cette séance d'ouverture. On sait que la France sera représentée au Congrès par quelques-uns de ses plus distingués prélats. La section sera sous la présidence de S. G. Mgr Gauthier et de nombreux Canadiens français et Franco-Américains y prendront la parole.

Les pèlerins du Devoir seront munis de billets qui leur permettront d'assister à toutes les séances de la section française, ainsi qu'aux séances générales du Congrès. Ils n'auront à faire pour cela aucune démarche particulière: nous nous chargerons de tout.

LE SEJOUR A CHICAGO

Le congrès sera l'objet principal de notre voyage à Chicago, mais cela n'empêchera point évidemment les congressistes de visiter la ville. C'est pour cette visite de la ville — tournée générale en autobus, puis visites par groupes — que l'Association patriotique des Canadiens français de l'Illinois mettra à la disposition de nos pèlerins des guides de langue française.

Pendant notre séjour, il y aura aussi manifestation franco-américaine à la croix de Marquette et grand banquet de la Saint-Jean-Baptiste.

Personne, sûrement, ne trouvera trop longs les jours passés à Chicago.

POUR LE BANQUET

Nous répétons que nous ne disposons que d'un nombre limité de billets pour le banquet de la Saint-Jean-Baptiste. Il faut compter que le nombre général des convives est aussi limité et qu'il faut partager ceux-ci entre plusieurs groupes. Nous ne serons pas les seuls à ce banquet! Il y aura d'abord les Franco-Américains de Chicago et de l'ouest, puis ceux de l'est et des représentants de tous les groupes français du Canada.

Qu'on veuille donc bien se hâter de retirer son billet. Plus tard sera peut-être trop tard.

POUR LE DRAPEAU

Les souscriptions continuent de nous arriver pour le drapeau que porteront à Chicago (et qui sera laissé à l'église Notre-Dame) les Canadiens français.

Ce drapeau coûtera un couple de cents piastres. Il n'est pas du

anglais au temps du grand O'Connell. Dans la chaleur d'un débat, un adversaire d'O'Connell, lui dit, pensant l'humilier: «Vous n'êtes qu'un papiste». Le grand homme répondit: «Vous ne m'avez jamais fait d'aussi bel éloge. Je suis content d'appartenir à une religion qui compte d'aussi grands hommes que nos Papes et qui remonte jusqu'à Christ. La votre ne remonte qu'à Luther, Henri VIII et Elisabeth. J'aime mieux obéir aux soutanes des cardinaux qu'aux robes des femmes». La dynastie de Clovis vint 400 ans après les Papes; elle est disparue, et celle de Rome durent encore après 20 siècles. C'est une dynastie ouverte: Sixte Quint, Grégoire VII étaient de la classe pauvre; Léon XIII était un grand Seigneur; après lui, Pie X, un pauvre homme presque inconnu, lui succéda sur le trône de Saint-Pierre.

Dynastie qui a rayonné dans toutes les branches de l'activité humaine: les arts, l'architecture, la littérature doivent beaucoup à l'Eglise... Raphaël, Michel-Ange ont illustré Rome grâce à l'amour des Papes pour les arts, etc.

Je bois, dit M. Lamarche à tous les Papes de ma génération: à Pie IX, le Pape de la souffrance; à Léon XIII, le Pape savant, le pape des ouvriers; à Pie X, le Pape de la Sainte Eucharistie et la communion fréquente; à Benoît XV le Pape de la paix, et à Pie XI, le Pape des Missions.

M. Lamarche termine en saluant le Frère Charles, un ancien professeur de l'Académie, qui partira le 12 juin avec 3 autres de ses confrères pour fonder dans l'Ouganda, ancien vicariat de Mgr John Forbes, une mission des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Le Rév. Frère Provincial de l'Instruction Chrétienne parle ensuite: «Il n'y a de fécondité, dit-il, que dans l'amour. Il parle de l'amour du professeur pour ses élèves; de la parenté spirituelle qui existe entre eux. Les anciens s'informent des vieux professeurs. Hélas! dit-il, plusieurs sont morts, mais le souvenir en reste bien vivace. Il donne ensuite des statistiques touchant la province canadienne de sa Communauté: de 40 religieux qu'ils étaient au début, ils sont aujourd'hui 400. St-Eduard et St-Anislas, de Montréal, comptent plus de 1,000 élèves chacun. Dans 38 établissements disséminés dans la province, des milliers d'enfants reçoivent l'Instruction.

Il y a eu d'autres orateurs, entre autres M. A. Sicotte qui sera orateur principal dimanche, le 31 mai, par Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier. L'ordination aura lieu à Laprairie même.

Le soir il y a eu soirée à l'académie.

Le cirque s'en vient

Les lundi et mardi 21 et 22 juin prochain, la ménagerie et le cirque Ringling Brothers et Barnum & Bailey réunis visiteront Montréal. Les représentations seront surtout à la gloire des écuyers et du cheval.

tout nécessaire pour y souscrire de faire le voyage. C'est même un excellent moyen de s'associer d'esprit et de cœur aux pèlerins.

LES DIVERS GROUPES

Les journaux nous apportent d'heureuses nouvelles des groupes qui s'organisent de l'Atlantique aux Rocheuses et qui se logeront avec nous au Great Northern.

Nous serons là des centaines et des centaines. Et nos dispositions sont prises pour que chacun puisse rapidement obtenir — et en français — tous les renseignements nécessaires.

Nous avons retenu comme bureau de renseignements l'une des grandes salles de l'hôtel. On y trouvera en permanence des représentants des organisateurs et du Canadian National.

LA VARIÉTÉ DU VOYAGE

La variété du voyage sera grande. Après Chicago, nous visiterons les groupes français du voisinage, puis Détroit, où il y aura manifestation en l'honneur de Lamothe-Cadillac et visite de la ville, Buffalo et les Chutes Niagara. Le voyage en chemin de fer sera coupé par la traversée des lacs Érié et Ontario.

Tous ceux qui examinent l'itinéraire sont surpris de son intérêt et de ce que l'on puisse, à si bas prix, offrir un tel voyage, fait dans de telles conditions de confort.

IL FAUT SE HÂTER!

Il faut se hâter! C'est le refrain que nous ne pouvons cesser de répéter à ceux qui ont l'intention de faire le voyage.

Déjà, nous ne pouvons plus disposer que d'un petit nombre de hauts et de bas, et nous ne pouvons promettre à ceux qui réclament des compartiments de nous rendre à leurs désirs.

Si l'on tarde trop, on risque de trouver les listes fermées.

RENSEIGNEMENTS ET REMISES

Pour tous renseignements supplémentaires, pour les remises à faire, s'adresser au Devoir-voyage, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Main 7460).

DE PARTOUT

Pour l'information de ceux qui n'ont pas suivi régulièrement ces chroniques, il peut être utile de répéter que, bien que le point de rassemblement de nos pèlerins — leur point de départ et d'arrivée général — soit forcément Montréal, nous acceptons les demandes de partout. D'où qu'ils viennent, les pèlerins pourront bénéficier des meilleurs tarifs dont nous puissions disposer. Qu'ils nous écrivent ou nous téléphonent.

LA CAUSE DU PERE PAMPALON

LE PROCES SE POURSUIT A QUEBEC SUR L'HEROICITE DES VERTUS DU VENERABLE

Québec, 24 (D.N.C.) — On vient de terminer à Québec l'enquête poursuivie dans le procès apostolique du Père Pampalon, rédemptoriste. Un condisciple du défunt au collège de Lévis, M. Alfred Dupré, a été le dernier témoin entendu.

La semaine prochaine, aura lieu la visite obligée au tombeau du religieux décédé, à Sainte-Anne de Beauséjour.

Le procès informatif, institué sous l'autorité de l'Ordinaire du temps s'inscrivait en 1908; il portait sur la réputation de sainteté.

Le procès, dont l'enquête vient de prendre fin, a porté sur l'héroïcité des vertus; il est dit apostolique et se fait sous l'autorité de Rome même.

Une fois que Rome aura agréé la cause, le défunt pourra être béatifié si des miracles sont constatés.

Le postulateur romain de toutes les causes des Rédemptoristes est le R. P. D'Orazio, c.s.s., il a pour vice-postulateur à Québec le R. P. Lévesque, c.s.s., de Sainte-Anne de Beauséjour.

Le procès informatif en la cause de Mère Catherine de Saint-Augustin s'est récemment terminé à Québec. Le dossier est en route pour Rome; il a été confié à Mgr Omer Cloutier.

Un triduum

St-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — Les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, dont la maison-mère est à Saint-Hyacinthe, sont à organiser le triduum des fêtes jubilaires (1876-1826), qui aura lieu les 14, 15 et 16 juin.

Le premier jour sera marqué de l'arrivée des anciennes élèves, suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, à laquelle officiera M. l'abbé Jean-Baptiste Nadeau, chapelain de la communauté.

La deuxième journée, M. Nadeau se Péroudeau, lieutenant-gouverneur de la province arrivera pour les fêtes; il y aura une première messe dite le matin, à 6 heures 30, par M. l'abbé Nadeau; à 9 heures, messe pontificale chantée par Mgr J.-Adé-lard Fontaine, P.A., vicaire général du diocèse et administrateur en l'absence de Mgr Decelles; le célébrant sera assisté de MM. les abbés C.-H. Lafontaine, curé de St-Joseph d'Yamaska, et Arsène Nadeau, curé de Saint-Michel de Rougemont, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Arthur Vézina, professeur au séminaire.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'œuvre.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis

Livres de Récompenses

Routhier — Le Centurion — 11ème édition — 27 7/8 x 4 3/4 — 457 pages — broché 27

Venez examiner notre choix considérable de livres pour récompenses.

Au rayon des articles religieux.
Dupuis Frères — Au troisième.

Bas Golf Anglais Culottes Droites

pour garçons

pour garçons de 4 à 8 ans.

En cachemire tout laine avec revers de fantaisie. Nuances: gris, bruyère et chameau. Pointures: 8 1/2 à 10. La paire 39

Confection en cheviote bleu marine. Spéc. 95

Dupuis Frères — Au premier.

Exposition de Modes d'Eté chez Dupuis

Il y a des étalages spéciaux de nouveautés d'été par tout le magasin; mais ces étalages sont particulièrement intéressants à nos rayons des modes et de la confection.

Des Modèles Vivants

étaleront les toilettes de la nouvelle saison pour le bénéfice de nos clientes, durant ces jours d'exposition.

Vous êtes cordialement invitée.

LA LESSIVEUSE-SECHEUSE

"SAVAGE"

blanchit une cuvette de linge en 18 minutes



8 a.m. Remplissage. 8.15 a.m. Lavage et passage au bleu. 8.17 a.m. Rincage par rotation. 8.18 a.m. Séchage par rotation.

La "Savage" est la machine à laver la plus rapide et en même temps celle qui vous épargne le plus de travail.

Elle lave bien et sans effort de votre part. Vous n'avez pas même à vous tremper les mains dans l'eau, car elle assèche par rotation, sans changement de cuvette. Pas de seau pesant à manoeuvrer. La cuvette se vide au moyen d'une pompe électrique. Ne requiert aucun huilage, sauf le moteur, 2 fois l'an.

Elle est de belle apparence, ne pèse que 118 lbs., et son couvercle peut servir de table dans la cuisine.

10.00 COMPTANT, BALANCE EN 12 VERSEMENTS MENSUELS

APPELEZ EST 8000

pour une démonstration gratuite dans votre propre demeure.

Dupuis Frères — Au deuxième

La Nouvelle HOOVER

rend le travail de la ménagère facile, rapide et efficace. La nouvelle Hoover va dans tous les coins et nettoie à fond les tapis et draperies. C'est une amélioration de 131% sur les anciennes méthodes de nettoyage. Il est facile de vous procurer la nouvelle Hoover.



6.25 comptant seulement — balance en 10 versements mensuels.

Venez voir en quoi consiste